

LES TEXTES HITTITES DE MESKÉNÉ/EMAR *

par MIRJO SALVINI et MARIE-CLAUDE TRÉMOUILLE

Au cours des années 1973-1974 la mission archéologique française qui travaillait sur le site de Meskéné/Emar sous la direction de Jean-Claude Margueron découvre six tablettes en langue hittite: deux lettres (Msk. 73.1097 et Msk. 74.734, ici n^{os} 1 et 2) et quatre compte-rendus oraculaires (Msk. 74.57 + 98, Msk. 74.58 + 126 + 114, Msk. 74.92 + 102 + 110, Msk. 73.1096, ici n^{os} 3-6). Ces tablettes sont aujourd'hui conservées au musée archéologique d'Alep. Récemment, un heureux hasard nous a permis d'identifier dans une collection privée un fragment qui se raccorde directement à Msk. 74.92 + 102 + 110, ici n^o 5.

Alors que les textes n^{os} 1 et 3-6 proviennent du chantier M, dans la partie basse de la ville¹, et plus précisément de l'édifice indiqué dans la littérature comme « temple du Devin »², le texte n^o 2 a été découvert dans le chantier N, lors d'un sondage stratigraphique effectué dans le secteur de Balis.

La teneur de certains de ces documents n'est pas inconnue à la communauté scientifique, car le professeur Emmanuel Laroche, qui en préparait l'édition et à la mémoire duquel nous dédions ce travail, en avait déjà, à plusieurs reprises, annoncé le contenu³. La lettre n^o 1, en particulier, a été incluse dans le volume d'A. Hagenbuchner sur la correspondance hittite⁴; d'autre part, suite à la trouvaille d'un document parallèle à celle-ci⁵, une nouvelle édition en a été donnée par I. Singer⁶.

* Nous tenons à remercier J.-Cl. Margueron qui nous a confié la publication de ces documents, ainsi que D. Beyer pour les renseignements qu'il nous a fournis. Nous avons profité des notes préliminaires que le prof. Laroche avait rédigées pour ses publications de 1980 et 1982 et qu'il avait communiquées avant sa disparition à Mirjo Salvini. Notre intention a été de compléter le travail qu'il avait déjà effectué et de mener à bien l'édition des textes cunéiformes hittites, en les dotant d'un commentaire actualisé. Les abréviations utilisées dans cet article sont celles en usage dans les travaux hittitologiques.

¹ Voir le plan donné par Finkbeiner – Leisten 1999-2000, 21, fig. 11.

² Si, avec Fleming 2000, 35-36, l'on identifie l'édifice M₁ comme la « Maison des Dieux » mentionnée dans les textes rituels émarites, il s'agirait d'une structure ayant une importante fonction administrative au niveau local et non pas seulement d'archives privées de la famille des prêtres-devins qui présidaient aux services religieux. Fleming précise en effet: "The House of the Gods was closely associated with the ritual and legal activities of «the city», an administrative entity that retained some degree of independence from the palace». Pour Mori 2003, 19 aussi, l'édifice M₁ était «a sort of public institution where the transactions of private citizens could be registered and safely stored".

³ Laroche 1980, 241; Laroche 1982, 54.

⁴ Hagenbuchner 1989, II, 40-44 (n^o 23).

⁵ BLMJ-C 37, publié par Singer 2000a, 78-80 (n^o 32) et Singer 2000b, 65-72.

⁶ Singer 2000b, 65-72.

N° 1

Msk. 73.1097

dimensions: 10,1 × 8,5 × 3,2 cm

argile rose craquelée

Transcription

Recto

- 1 U[M-M]A ʳ^DUTU^{SL}-MA¹
 2 ʳA¹-NA ʳ^mal-zi-ʳ^ya¹-mu-wa QÍ-BÍ-MA
-
- 3 ka-a-ša-mu ka-a-aš
 4 ʳ^mzu-ú-ba-a-la-aš ʳ^LUZU
 5 ʳ^LUZU^{URU}aš-ta-ta ar-wa-a-it
 6 ʳÉ¹-ir-wa-mu-kán ŠA ʳ^Liš-ḥa-ni-it-ta-ra-aš ŠA ʳ^man-da-ma-li
 7 ʳ^GKIRI₆.GEŠTIN-ya ʳ^mal-zi-ya-mu-wa-aš
 8 ar-ḥa da-aš-ki-iz-zi
 9 nu-wa-ra-at A-NA ʳ^mpal-lu-ú-wa
 10 pé-eš-ki-iz-zi ša!-aḥ-ḥa-an-na-wa
 11 an-na-az Ú-UL ku-it-ki
 12 iš-ša-aḥ-ḥu-un ki-nu-un-ma-wa-m[u]
 13 ša-aḥ-ḥa-ni lu-uz-zi-ya
 14 kat-ta-an ti-i-ir
 15 nu-ʳ^ywa¹ ša-aḥ-ḥa-an lu-uz-zi-in-n[a]
 16 e-eš-ša-aḥ-ḥi
-
- 17 ki-nu-na-aš-ši-kán a-pa-a-at É-ir
 18 ʳ^GKIRI₆.GEŠTIN-ya ar-[ḥa] le-e

Tranche inférieure

- 19 ʳ^ku¹-it-ki ta-at-[t]i
 20 ʳ^ma¹-a-an-ma-at-š[i]-kán ka-ru-ú-ma
 21 ʳ^ya¹-ḥa ta-at-[t]a
 22 [na]-at-ši EGIR-pa pa-a-[i]

Verso

- 23 [š]a-aḥ-ḥa-an-na ku-it an-na-az
 24 Ú-UL ku-it-ki e-eš-ši-iš-ki-it
 25 ki-nu-un-ma-an ša-aḥ-ḥa-ni lu-uz-zi
 26 ku-wa-at kat-ta-an da-iš-ten
 27 ki-nu-un-ma an-na-az ku-it
 28 e-eš-ši-iš-ta ki-nu-un-na a-[pa-a-at]
 29 e-eš-ša-ad-du
 30 ʳ^ta¹-ma-i-ma le-e ku-i[t-ki]
 31 i-ya-zi ʳⁿa¹-an le-e
 32 ku-iš-ki da[m]-mi-iš-ḥa-iz-zi

Traduction

- 1-2 Ainsi (parle) « Mon Soleil » : Dis à Alziyamuwa :
-
- 3-5 Voici : ce Zū-Ba^cla⁷, le devin⁸, homme d'Aštata, s'est prosterné devant moi.
6-10 « Alziyamuwa (dit-il) m'enlève la maison et le vignoble de (mon) parent, d'Anda-mali⁹, et il les donne à Palluwa.
10-16 (En ce qui concerne) l'impôt, auparavant je ne l'ai pas payé du tout, mais maintenant on me soumet à l'impôt et à la corvée. Et je paye l'impôt et la corvée ».
-
- 17-22 Alors, que maintenant on ne lui enlève pas cette maison et ce vignoble. Et si on les lui a déjà enlevés, qu'on les lui rende!
23-26 Et puisque, auparavant, il n'avait jamais payé l'impôt, pourquoi maintenant l'avez-vous soumis à l'impôt (et) à la corvée?
27-32 Alors, ce qu'il faisait auparavant, qu'il le fasse encore maintenant ! Qu'il ne fasse rien d'autre, et que personne ne lui fasse violence !

Commentaire :

Cette lettre ayant déjà fait l'objet de plusieurs publications, nous nous contentons ici de quelques remarques visant à identifier le « Mon Soleil », c'est-à-dire le Grand Roi hittite, qui a émis ce document et, partant, à en dater la rédaction.

Dans cette lettre on déclare que Zū-Ba^cla s'est prosterné (*aruwait*¹⁰) devant « Mon Soleil ». Il n'est guère crédible que le devin ait fait le voyage d'Emar jusqu'à Ḫattuša pour obtenir gain de cause dans cette affaire. Il est au contraire très vraisemblable qu'il ait profité de la présence du roi hittite dans les parages pour présenter personnellement sa plaidoirie, pratique qui est d'ailleurs attestée par quelques documents émarïotes¹¹. Or nous connaissons le nom d'un roi du Ḫatti qui a séjourné au pays d'Aštata, et donc à Emar qui en était vraisemblablement l'un des chefs-lieux : Muršili II, au cours de la neuvième année de son règne, selon les Annales complètes qu'il nous a laissées¹². C'est à ce

⁷ Dans la littérature on trouve deux interprétations de ce nom : soit Iadi-Ba^cal (par exemple dans Laroche, Arnaud, Beyer qui lisent ZU-Ba^cal), soit Zū-Ba^cla (par exemple dans Beckman, Singer, Yamada, Adamthwaite). Vu la graphie que présente notre texte nous optons pour cette seconde lecture. Cf. Pruzsinszky 2003, 186 avec n. 368.

⁸ Ici le scribe a utilisé le sumérogramme ^lU^lAZU pour indiquer la « profession » de Zū-Ba^cla, alors que dans d'autres documents émarïotes on trouve alternativement ^lU^lḪAL ou ^lU^lMĀŠ.ŠU.GÍD.GÍD, voir Yamada 1998, 325 note 7 avec bibliographie.

⁹ Yamada 1998, 326-7, propose d'interpréter cet anthroponyme comme *Adda-malik, c'est-à-dire l'équivalent du ^lIM-malik qui, sur la base d'un autre document (Msk. 74.14a = *Emar* VI/3, 548H, colophon), serait le père de Zū-Ba^cla. Un autre texte (Msk. 73.1014, = *Emar* VI/3, 201), sur lequel nous reviendrons plus loin, confirme les liens entre Zū-Ba^cla et ^lIM-malik.

¹⁰ Voir HED, I, 183-185, *aruwa*- : « prostrate oneself ».

¹¹ Sur la possibilité qu'un plaideur se présente à un souverain lors du passage de celui-ci à un endroit donné, on comparera le passage du rescrit d'Ini-Tešub, roi de Karkemiš, en faveur de Kitta et de son père, *Emar* VI/3, 18 : 7-8 : « Et comme le roi retournait dans son pays, Kitta et son père rencontrèrent le roi dans la ville d'Urma... ». C'est peut-être à la rencontre entre le devin et le souverain hittite que fait allusion l'expression, malheureusement incomplète, de *Emar* VI/3, 201, 6 : « Avec Mon Soleil [(j'ai plaidé?) ».

¹² KBo 4.4 II 60-63 « Quand je vins en Aštata... ». Outre l'édition canonique de Goetze 1933, 119-121, voir aujourd'hui Del Monte 1993, 95-96.

souverain que nous proposons d'attribuer la rédaction de Msk. 73.1097¹³. Voyons maintenant sur quels éléments s'appuie notre hypothèse.

Le revers de Msk. 73.1097 porte l'empreinte d'une étoffe. Celle-ci, comme le note Beyer¹⁴, est « bien centrée, comme le sont les cachets royaux hittites, à tel point qu'elle oblitère quelques signes du texte »¹⁵. Nous avons assurément ici le *sissiktum*, c'est-à-dire l'empreinte du manteau du Grand Roi du Ḫatti¹⁶. Or, cette marque, qui à notre connaissance ne se trouve jamais sur les documents retrouvés dans la capitale hittite Ḫattuša, a l'exacte fonction d'un sceau¹⁷ et « atteste la présence d'un individu donné à la conclusion d'un contrat »¹⁸. D'autre part, le rite d'application du *sissiktum* sur un document est « contraignant pour celui qui l'accomplit comme pour ceux qui y assistent »¹⁹ et rend le document marqué de cette sorte aussi inviolable que si un sceau y était imprimé²⁰.

On doit alors se demander pourquoi le souverain hittite ou sa chancellerie n'ont pas utilisé le sceau royal pour sanctionner de manière définitive la propriété des biens de Zū-Ba^cla et son exemption de tout impôt et corvée (*šahḫan* et *luzzi*²¹). L'empreinte du cachet de Muršili II ne se retrouve, à notre connaissance, si l'on fait exceptions des *bullae*²², que sur des documents politiques, comme, par exemple, des rectifications ou des confirmations de frontières²³. Il est vraisemblable que l'on ait senti l'affaire de Zū-Ba^cla comme trop « privée », ou pas assez importante, pour qu'on y applique le grand sceau du roi, à moins que l'on ne veuille imaginer que le souverain hittite ne disposât pas alors de son sceau personnel, étant de retour d'une campagne militaire.

¹³ Nous concordons, par conséquent, avec la datation déjà proposée par Arnaud 1984, 179.

¹⁴ Beyer 2001, 16. Voir également p. 438 note 977.

¹⁵ Différemment, dans d'autres textes émarites, comme en général en Mésopotamie, l'ourlet ou les franges du manteau sont appliqués sur les bords de la tablette, voir par exemple Westenholz 2000, 128 (Texte n° 4, planche IX). Singer 2000b, 66, a erronément conclu qu'il s'agissait d'une empreinte digitale du scribe. Une empreinte de ce dernier genre se trouve sur Msk. 73.1096, ici n° 6.

¹⁶ Sur ce scellement voir Beyer 2001, 16, 423, 438, 447. Sur le terme *sissiktu* voir CAD S, 322-325.

¹⁷ RJA 3, 320 [H. Petschow]: « Als Persönlichkeitszeichen oder – symbol – die juristische Persönlichkeit darstellend oder symbolisierend – wird er (= der Gewandsaum) auf Rechtsurkunden, oft noch heute erkennbar, in den noch weichen Ton eingedrückt, teils als Siegelsurrogat anstelle eines Siegelabdrucks ». Renger 1977, 77: « If a person did not own a seal several possibilities existed to solve the problem: (1)... (2) Instead of a person's seal the hem of his garment was impressed on the tablet ».

¹⁸ Beyer 2001, 16.

¹⁹ Beyer 2001, 17.

²⁰ Sur le sens profond de cette pratique, voir Finet 1972, qui analyse également le cas de l'empreinte de l'ongle. Il souligne (p. 102) que « dans le domaine du droit, tout imprégné de traditions religieuses, l'empreinte de l'ongle ou de la frange du manteau, si vague ou interchangeable qu'elle paraisse, engage celui qui s'y est prêté au même titre que l'impression d'un sceau strictement personnel et directement reconnaissable. Ces pratiques lient donc l'individu et, pour prendre une expression accadienne couramment employée, 'engagent sa vie' ».

²¹ Sur le *šahḫan* et le *luzzi* en général voir Imparati 1982 et en particulier en ce qui concerne Msk. 73.1097, Imparati 1997, 209-210, avec notes 49-53. Ces obligations furent vraisemblablement introduites à Emar avec le début du contrôle hittite sur la ville et sa région, à partir de Šuppiluliuma, voir Beckman 1992, 41-49; 1995, 26-32.

²² Güterbock 1940 [1967], 9, 62 et Taf. I, n° 12; Neve 1993, 54, 58 /fig. 154, 155.

²³ Schaeffer 1956, 8-11.

Quoi qu'il en soit, grâce au *sissiktum* royal la lettre Msk. 73.1097 acquiert la valeur d'un document légal, l'équivalent des modernes actes de propriété, que nous conservons soigneusement pour faire valoir nos droits lorsque cela est nécessaire. Il en était de même pour Zū-Ba^cla et c'est ce qui explique que cette lettre ait été retrouvée dans sa maison²⁴. Or le devin a, à plusieurs reprises, rédigé des documents relatifs au passage de ses biens à ses futurs héritiers²⁵. L'un d'entre eux est particulièrement important pour notre propos: Msk. 73.1014, publié comme *Emar VI/3*, 201. Il s'agit d'un acte d'antichrèse²⁶, rédigé devant Ini-Tešub, roi de Karkemiš, dans lequel on fait référence à la propriété que Zū-Ba^cla a hérité de ^oIM-malik. Nous citons le passage en question dans la traduction de D. Arnaud:

Devant Ini-Tešub, [roi du pays de Kargamis,
fils de Šaḫurunuwa, r]oi de Kargamis,
petit-fils de Šarri-Kuzuḫ, ro[i aussi du pays de Kargamis, le héros,
Iadi-Bala, le de[vin, ainsi]
s'exprima: . [...]
«Avec Mon Soleil [...]
et Murši[li,],
à Šaḫu[runuwa,]
roi du pays de [Kargamis,] déc[la]ra:
“[Les maisons, les champ]s
et le verger de Ba'al-[malik]
à Iadi-[Bala, (le devin),] livre” et [Šaḫu[runuw]a,
roi du pays de Karg[amis,] les maisons, les champ]s
et le verg[er
a livré...²⁷

Malgré les fins de lignes fragmentaires, le sens général de ce passage nous semble clair: Muršili a attribué la propriété de ^oIM-malik à Zū-ba^cla et a demandé au roi de Karkemiš, de la juridiction duquel relevait l'Aštata, de la lui «livrer», c'est-à-dire de contrôler que ces biens passent effectivement en sa possession. Or, c'est exactement la situation que nous trouvons exposée dans les lettres Msk. 73.1097 et BLMJ-C 37. Dans le scénario interprétatif que nous proposons, Zū-ba^cla a dû se rendre auprès du Grand Roi hittite lors de son passage dans la région et se prosterner

²⁴ Peut-être avait-elle été «placée dans le panier de son propriétaire», selon une formule que l'on retrouve dans plusieurs documents émarites (*Emar VI/3*, 90, 206, 207, voir aussi le n° 158).

²⁵ Ces derniers varient et se succèdent, car Zū-Ba^cla ne semble pas avoir eu de chance avec les personnes de son entourage. Voir la documentation présentée dans *Emar VI/3*, 210-215.

²⁶ Il ne s'agit donc pas du testament de ^oIM-malik, comme Singer 2000b, 68, semble le penser: «The very document in which Adda-malik bequeathed his «houses and lands» to his eldest son Zū-Ba^cla is preserved as *Emar VI/3*, 201, which was ratified by Ini-Tešub himself». Cette mauvaise interprétation de *Emar VI/3*, 201, comme le document dans lequel «erst... die Erbschaft [= celui de ^oIM-malik] endgültig geregelt wird» est d'ailleurs à la base de la datation proposée par Hagenbuchner 1989, II, 42 pour notre lettre (Urḫi-Tešub / Ḫattušili III). Rappelons que ^oIM-malik est contemporain de Šarri-Kušuḫ, voir Yamada 1998, 332, fig. 2, tandis que Zū-Ba^cla est contemporain et de Šaḫurunuwa et de Ini-Tešub, voir Adamthwaite 2001, 70, fig. 3.

²⁷ *Emar VI/3*, 210-213.

devant lui en présentant sa supplique²⁸. Muršili aurait alors fait rédiger la lettre Msk. 73.1097 et l'aurait marqué de l'empreinte de son manteau. Šaḫurunuwa, pour sa part, aurait fait rédiger la lettre BLMJ-C 37 destinée à Alziyamuwa²⁹.

Un scénario différent – voyant Alziyamuwa opprimer Zū-ba³⁰ la *après* que Muršili ait attribué ces biens au devin, et *après* que le Grand Roi hittite ait demandé au souverain de Karkemiš de faire appliquer sa décision, ce dont il devait sans doute répondre personnellement – nous parait à exclure, car cela signifierait qu'un simple fonctionnaire hittite, quel qu'ait été son rang, pouvait oser défier une *double* autorité royale. Par contre, il est tout à fait compréhensible que ces abus aient eu lieu *avant*, c'est-à-dire durant la période où le pouvoir du souverain hittite s'était affaibli. Il nous semble également que le verbe utilisé dans les Annales pour résumer l'activité de Muršili dans la région du moyen-Euphrate, *taninu-*, «mettre en ordre»³⁰, s'applique bien à une situation trouble, qui pouvait donner lieu à des abus de toutes sortes.

Si, avec Bryce 1998, nous faisons commencer le règne de Muršili II en 1321 J.-C., Msk. 73.1097 et, par conséquent, BLMJ-C 37 aussi seraient à dater des années 1312-1311.

N° 2

Msk. 74.734

dimensions: 5,6 × 6,6 × 2,5 cm.

Transcription

Recto

- | | |
|-------|--|
| 1 | UM-MA LUGAL-MA |
| 2 | A-NA ^m GE ₆ -[Š]EŠ [Q]I-BI-MA |
| <hr/> | |
| 3 | DINGIR ^{MES} -ta a[š-š]u-li pa-aḫ-ša-an-da-[r]u |
| <hr/> | |
| 4 | [k]a-a-ša-mu-kán ku-e-ez-pát |
| 5 | ʿx-i ¹ -in pa-ri-ʿe ¹ -ya-an ³¹ pá-r-ki-ya-at-ta-a[t] ³² |
| 6 | [x]x-iš-ḫa-da-ši nu-mu ^L TE-MA |
| 7 | [Ú-UL k]u-wa-pí-ki u-i-ya-at |
| 8 |]ka-a-ša la-aḫ-la-aḫ-ḫi-ya-[a]t ³³ |
| 9 | k]u-e-da-ni ³⁴ pé-di |
| 10 |]-ʿza ¹ ki-ša-at nu-m[u |
| <hr/> | |
| 11 |]x x x[|

²⁸ C'est d'ailleurs ce qu'exprime le verbe *arkuwa-* utilisé dans la lettre de Šaḫurunuwa, BLMJ-C 37, ligne 5: «plead» with... (ANA), HED, I, 148-151.

²⁹ Le lieu de trouvaille de cette lettre est inconnu, ce qui est particulièrement regrettable car il aurait pu donner des indices sur l'une des résidences des fonctionnaires hittites à Emar.

³⁰ KBo 4.4 Vo III 17.

³¹ Sur *pariyan* «across, over, beyond» voir CHD P, 2, 1995, 151. Le nom à l'accusatif, malheureusement acéphale, que régit la postposition *pariyan* montre un thème en -i.

³² Sur *parkiya-*: voir CHD P, fascicule 2, 155-167 «to rise»; Neu 1968, 139, «sich erheben».

³³ Sur *laḫlaḫḫiya-*: voir CHD, L-N, 10 «to be agited, to be anxious, to worry». Cette agitation peut être de nature physique aussi bien que morale.

³⁴ Les traces du dernier signe avant *-e-da-ni* font exclure une restauration *a-p]é-e-da-ni*.

Au Verso traces insignifiantes. Quant au petit fragment avec des restes de signes, il peut appartenir aussi bien au Recto qu'au Verso.

Traduction

- 1-2 Ainsi (parle) le roi: [D]is à Arma-[na]ni:

3 «Que les dieux te garde[nt] en v[i]e!»

4 «Voici³⁵: à moi/me pourquoi
5]au-delà de []. (acc.) tu / il t/s'es(t) élevé
6]tu [...] . s et à moi un messenger
7] tu n'as jamais envoyé
8]voici: il était agité
9] en cet endroit-c[i
10]. (cela) a eu lieu et à m[oi/ m[e

11] traces [

Commentaire:

Malgré le mauvais état de Msk. 74.734, il est possible d'y reconnaître, grâce à son en-tête, une missive du roi de Karkemiš à un dignitaire hittite dénommé Arma-nani. A vrai dire, l'expéditeur est indiqué simplement par le terme LUGAL «roi», mais il ne peut s'agir du Grand Roi hittite, qui se présente toujours comme ^DUTUŠI «Mon Soleil» (voir la lettre précédente) lorsqu'il s'adresse à un subalterne et surtout il n'emploie alors aucune formule de salutation³⁶. Or, le second paragraphe de notre lettre est constitué précisément par la formule stéréotypée DINGIR^{MES}-ta aššuli paḥšandaruru³⁷, «que les dieux te gardent en vie!», qui correspond à la formule accadienne *ilū ana šulmāni PAP-ru-ka*³⁸.

Le nom du destinataire de la lettre est écrit ^mGE₆-ŠEŠ, mot à mot «noir-frère», mais on sait que la graphie ^mGE₆-ŠEŠ, ^{md}GE₆-ŠEŠ, ^{md}GE₆-SUM ou ^{fb}GE₆-wiya sont des variantes, dans les théophores hittites de Boğazköy, du nom de la lune ^bSIN = ^bXXX = Arma plus un second élément³⁹. Or, un dignitaire hittite porte précisément à Meskéné un nom écrit ^{md}XXX-ŠEŠ, qu'il faut vraisemblablement lire Arma-nani.

³⁵ Sur les segmentations que *kāša* introduit dans le discours voir Hagenbuchner 1989, I, 39.

³⁶ Voir Hagenbuchner 1989, I, 67. Beckman 1995, 27, aussi souligne que le «simple terme LUGAL (is) to refer to the ruler of Carchemish».

³⁷ Voir Hagenbuchner 1989, I, 67-69.

³⁸ Voir *Emar* VI/3, 268, 4.

³⁹ Cf. NH nos 134, 135, 140, 141. Rappelons que ^mGE₆-ŠEŠ est également le nom d'un spécialiste de la divination, qui exerce en collaboration avec un certain Piḥa-^DIM, c'est-à-dire Piḥa-Tarḥunta, dans KBo 18.12 + 22.15. Sur la probable identité de ce Piḥa-^DIM avec le Piḥa-Tarḥunta, «fils du roi», mentionné dans la documentation émarite et ougaritique et contemporain de Ini-Tešub de Karkemiš, voir Imparati 1987, 192-195; Beyer 2001, 441-442. L'identité entre ces Piḥa-Tarḥunta entraînant à son tour celle du Arma-nani de KBo 18.12+ et de Msk. 74.734, il en découlerait que le LUGAL de notre lettre est Ini-Tešub.

Ce personnage, qui possède un sceau-cylindre digraphe⁴⁰, cunéiforme et hiéroglyphique, est un « fils du roi » (DUMU.LUGAL), titre que portent, on le sait, les fonctionnaires hittites de rang élevé envoyés dans les régions sous protectorat avec d'importantes charges administratives⁴¹. Deux empreintes de ce sceau figurent sur une tablette de Meskéné (Msk. 73.266), publiée comme *Emar VI/3*, 33, dont le contenu est intéressant. On y voit en effet Arma-nani émettre une sentence dans une affaire de procès, ce qui confirme qu'il s'agit d'un personnage important, mais on y indique aussi que le jugement rendu par Arma-nani « devra être présenté au roi (à comprendre comme le roi de Karkemiš) lorsque celui-ci reviendra », sans aucun doute pour être ratifié. Nous avons là une preuve supplémentaire que, à Emar au moins, les décisions prises par les fonctionnaires hittites étaient soumises au direct contrôle du souverain de Karkemiš.

Le sujet de la lettre Msk. 74.734 est difficile à préciser, non seulement pour le caractère fragmentaire de la tablette, mais aussi pour l'imprécision des formes verbales qui peuvent être interprétées soit comme une 2^{ème}, soit comme une 3^{ème} personne du singulier du prétérit⁴². Apparemment le roi se plaint de ne pas avoir été renseigné sur quelque chose ou quelqu'un (l. 6 – 7: « tu ne m'as jamais envoyé de messenger »).

Beyer 2001, 442, constate que « nous ne savons pas où résidaient le ou les « fils du roi » en poste à Emar ». Peut-être le siège de l'administration hittite, ou au moins la maison d'Arma-nani⁴³, se trouvait-il dans le secteur de Balis où la tablette Msk. 74.734 a été découverte⁴⁴, aujourd'hui sous les eaux du lac Assad.

N° 3

Msk. 74.57 + 98

dimensions: 11,4 × 7,7 × 3 cm

Transcription

Recto

1	É 𐎎NIN.KUR G[AM]	a-ri-ya-u-en
2	na-aš-kán DINGIR ^{LUM}	Š[À].É.DINGIR ^{LUM} -ŠU SIxSÀ-at
3	IT-TI LUGAL-ya-aš	KI.MIN
<hr/>		
4	zi-la-aš-ma	SIG ₅
<hr/>		

⁴⁰ Sur ce sceau-cylindre (A 104), voir Beyer 2001, 107, 440.

⁴¹ Imperati 1985, 258; 1987, 195.

⁴² HE § 151b; 153.

⁴³ Il est vraisemblable en effet qu'il y ait eu plusieurs résidences, puisque plusieurs DUMU.LUGAL pouvaient fonctionner en même temps.

⁴⁴ D. Beyer (communication personnelle) rapporte qu'au niveau du bronze récent appartenait « les vestiges trop restreints (à 12m de profondeur...) de ce qui était visiblement un bâtiment intéressant. Il y avait en particulier un sol qui apparaissait comme un véritable béton, inhabituel dans les autres constructions émarites. Ce qui pouvait suggérer éventuellement la marque d'un travail étranger, donc hittite ». Voir déjà Arnaud 1984, 179, qui observe que « le volume des déblais à enlever pour atteindre le bâtiment dépassait les possibilités ».

5	DINGIR ^{LUM} ŠÀ.É.DINGIR ^{LUM} -ŠU GAM a-ri-ya-u-en
6	nu-kán *érasure* mar-ša-aš-tar-re-eš 4 GAD ^{H1.A} U ₄ -MI
7	EZEN ₄ ^{H1.A} ḫar-kán-da Ú-NU-DU KI.MIN
<hr/>	
8	zi-la-aš-ma SIG ₅
<hr/>	
9	mar-ša-aš-tar-ri-in GAM MÀŠ-u-en n[u] šal-le-eš : ku-ba-te-eš DÛ-an-zi
10	2 UDU ^{H1.A} 2 BÀN BA.BA.ZA 3 DUGḪA KAŠ 1 DUG KAŠ.GEŠTIN
11	za-an-ki-la-an-ni pé.-an SUM-an-zi
<hr/>	
12	zi-la-aš-ma SIG ₅
<hr/>	
13	4 GAD ^{H1.A} U ₄ -MI GAM MÀŠ-u-en nu ḫa-pu-[]x-u-wa-an-zi KI.MIN
14	2 UDU ^{H1.A} za-an-ki-la-an-ni KI.MIN
<hr/>	
15	zi-la-aš-ma SIG ₅
<hr/>	
16	EZEN ₄ ^{H1.A} GAM a-ri-ya-u-en nu EZEN ₄ al-li-na-aš-ša KI.MIN
17	za-an-ki-la-tar-ma 3 UDU ^{H1.A} 2 BÀN [BA.BA.ZA]
18	1 BÀN ZÌ ši-na-ḫi-lu 3 DUGḪA K[AŠ 1 DUG KAŠ.GEŠTIN]
19	pé.-an SUM-an-zi
<hr/>	
20	zi-la-aš-ma SIG ₅
<hr/>	
21	ḫar-kán Ú-NU-DU GAM [a-ri-ya-u-en]
22	nu-kán KÛ.BABBAR GUŠKIN [
23	^{NA4} NUNUZ ^{TUG} te-er-m[a-za
<hr/>	
24	zi-la-aš-ma [SIG ₅]
<hr/>	
Tranche inférieure	
25	KÛ.BABBAR-ma GAM MÀŠ-u-en nu 10? [GÍN KI.MIN]
<hr/>	
26	zi-la-aš-ma SI[G ₅]
<hr/>	
Verso	
27	GUŠKIN GAM MÀŠ-u-en nu 6 G[ÍN KI.MIN]
<hr/>	
28	zi-la-aš-ma SIG ₅ []
<hr/>	
29	^{NA4} NUNUZ GAM MÀŠ-u-en nu 30 N[A ₄ ?
30	: ma-ru-ša-mi-iš KI.MIN
<hr/>	
31	zi-la-aš-ma SIG ₅
<hr/>	
32	^{TUG} te-er-ma-za-ma GAM a-ri-ya-u-en
33	nu 1 ^{TUG} BABBAR ¹ KI.MIN
<hr/>	

34	zi-la-aš-ma	SIG ₅
35	[I]T-TI LUGAL GAM MÀŠ-u-en	
36	nu-kán pí-ra-an EGIR-pa ú-wa-wa-aš me-mi-ya-ni še-er	
37	IK-RI-BU me-er-ra-an-za-ya KI.MIN	
38	zi-la-aš	SIG ₅
39	pé.-an EGIR-pa ú-wa-wa-aš GAM MÀŠ-u-en	
40	nu IŠ-TU SISKUR	KI.MIN
41	zi-la-aš	SIG ₅
42	SISKUR-ma GAM MÀŠ-u-en nu 1 UDU IZI-ši *KI.MIN* (érasé)	
43	3 UDU ^{H1.A} ki-ia	KI.MIN
44	zi-la-aš	SIG[₅]
45	IK-RI-BU me-er-ra-an-za GAM MÀŠ-u-en	
46	nu IŠ-TU SISKUR mé-el-te-eš-na-za KI.MIN	
47	zi-la-aš	[SI]G ₅
48	SISKUR GAM MEŠ-u-en nu 2 UDU ^{H1.A} IZI-ši 3 UDU ^{H1.A} ki-ia	
49	zi-la-aš	SIG ₅

Tranche supérieure

50	mé-el-te-eš-šar-ma GAM MÀŠ-u-en	
51	nu IŠ-TU KÛ.BABBAR KI.MIN	
52	KÛ.BABBAR-ma GAM MÀŠ-u-e[n n]u 5 GÍN KÛ.BABBAR KI.MIN	

Tranche latérale gauche

53	IŠ-TU KIN-ma-aš	: zi-id-da-re-eš KI.MIN
54	zi-la-aš SUMES ni. ši. ŠA ^D U GIS ^T TUKUL ZAG-aš	
55	GAR-za an-da ME-aš ma-zi-re-eš ZAG-aš 12 DIR SIG ₅	

Traduction:

- 1-3 Nous avons enquêté (sur) le temple de NIN.KUR
 2 et elle, la déesse, a été désignée (par l'enquête oraculaire, comme en colère en ce qui concerne) l'intérieur de son temple. Et, de même, (= elle, la déesse, a été désignée par l'enquête oraculaire, comme en colère) en ce qui concerne le roi.
 4 Observation favorable.

- 5-7 Nous avons enquêté (sur la colère de) la déesse (en ce qui concerne) l'intérieur de son temple et un sacrilège, quatre étoffes de lin (pour le) jour, des fêtes, des objets disparus, de même (= ont été désignés)⁴⁵.
- 8 Observation favorable.
- 9-11 Nous avons enquêté (sur) le sacrilège: un grand *kubadu* à célébrer (a été désigné). On donnera à titre de réparation deux moutons, deux mesures de bouillie de gruau, trois cruches de bière, un pot de bière-vin.
- 12 Observation favorable.
- 13-14 Nous avons enquêté (sur) les quatre étoffes de lin (pour le) jour, et un *ḥapu[-]jà[]-er*, de même (= a été désigné). Deux moutons à titre de réparation, de même (= on donnera).
- 15 Observation favorable.
- 16-19 Nous avons enquêté (sur) les fêtes et la fête *allinašša*, de même (= a été désignée). En réparation on donnera trois moutons, deux mesures [de bouillie de gruau], une mesure de farine *šinaḫilu*, trois cruches de b[ière, un pot de bière-v]in.
- 20 Observation favorable.
- 21-23 Nous avons enquêté (sur) les objets disparus et de l'argent, de l'or [...] des pierreries, un vêtement *term[aza]*, de même (= ont été désignés).
- 24 Observation favorable.
- 25 Nous avons enquêté (sur) l'argent et dix si[cles, de même (= ont été désignés).
- 26 Observation [favorable].
- 27 Nous avons enquêté (sur) l'or et six si[cles, de même (= ont été désignés).
- 28 Observation favorable.
- 29-30 Nous avons enquêté (sur) les pierreries et trente pi[erres?] *marušami*, de même (= ont été désignées).
- 31 Observation favorable.
- 32-33 Nous avons enquêté (sur) le vêtement *termaz* et un vêtement blanc, de même (= a été désigné).
- 34 Observation favorable.
- 35-37 Nous avons enquêté en ce qui concerne le roi et la question de l'aller et du retour et un voeu oublié, de même (= ont été désignés).
- 38 Observation favorable.
- 39-40 Nous avons enquêté (sur) l'aller et le retour et un sacrifice, de même (= a été désigné).
- 41 Observation favorable.
- 42-43 Nous avons enquêté (sur) le sacrifice et un mouton *ambašši*, trois moutons *keldiya*, de même (= ont été désignés).
- 44 Observation favorable.
- 45-46 Nous avons enquêté sur le voeu oublié et un sacrifice et un *melteššar*, de même (= ont été désignés).

⁴⁵ Notre traduction diffère en plusieurs points de celle qui avait été présentée préliminairement par Laroche 1980, 241; 1982, 54; par contre, elle concorde avec l'interprétation que le CHD L-N, p. 253 sub *melteššar* donne de ce texte: «... it was determined that the goddess ^dNIN.KUR was angry because of matters in her temple (sacrilege, four linen cloths, festivals, damaged or missing implements), and because of behavior of the king».

- 47 Observation favorable.
- 48 Nous avons enquêté (sur) le sacrifice et deux moutons *ambašši*, trois moutons *keldiya*, de même (= ont été désignés).
- 49 Observation favorable.
- 50-51 Nous avons enquêté (sur) le *melteššar* et de l'argent, de même (a été désigné).
- 52 Nous avons enquêté (sur) l'argent et cinq sicles, de même (= ont été désignés).
- 53 Mais avec l'opération divinatoire KIN des *ziddari-*, de même (= ont été désignés).
- 54-55 Observation: les chairs; le *ni(pašuri)*; le *ši(ntaḫi)*; l'arme d'Adad à droite; le GAR s'enveloppe; le *mazeri* à droite; douze circonvolutions: favorable.

Commentaire:

Ici, et dans les trois textes suivants, nous ne présenterons que des observations ponctuelles sur tel ou tel terme présent dans chaque document. Une brève analyse de leurs caractéristiques sera donnée à la fin de cet article.

- l. 1 GAM *ariya-*: pour la détermination du sens «enquêter (par divination)» voir S.E. Kimball 2000, 138. L'alternance entre GAM *ariyauen* et GAM *MĀŠ-uen* confirme l'équivalence GAM *MĀŠ-* = *katta ariya-*, voir HHw, 244: «GAM *MĀŠ-wen* 'wir haben durch Orakel ermittelt' (heth. *katta ariyawen*)?».
- l. 1 ⁿNIN.KUR = Bēlēt-māti, c'est à dire la «Dame du pays», est l'une des divinités les plus vénérées à Emar, voir Fleming 1992a, 73-74, 169-172. Pour ses attestations voir Beckman 2002, 46-47. Pour son temple voir Fleming 1992a, 110.
- l. 2 Pour une enquête divinatoire effectuée sur le temple d'une divinité cf. KUB 5.10 + Ro 1-2, 47, où l'on découvre, entre autres, que des sacrilèges (*maršaštarri-*) et la disparition d'objets sont, comme ici, la cause de la colère divine, ou encore KUB 22.70, où, de nouveau comme dans notre texte, on enquête d'abord sur ce qui a pu avoir lieu dans le temple de la divinité (Ro 4 ŠĀ.É.DINGIR^{LM}), puis envers le roi (Ro 6 *ITTI* ⁿUTU^{SI}). Pour le verbe *ḫandai-*, avec un théonyme comme sujet, voir Cotticelli 1988-89, 40. Le KI.MIN, qui conclut presque tous les paragraphes, reprend SI.SĀ-at (= *ḫandaittat*).
- l. 3 Pour *ITTI* avec le sens de «contre, envers» cf. KUB 22.70 I 6, cité ci-dessus, et KUB 22.57 Ro 11 (*ITTI* ⁿUTU^{SI}). Le LUGAL de notre texte est sans aucun doute à identifier comme le souverain de Karkemiš (voir le commentaire au texte n° 2) et non pas, comme le pensait Laroche 1980, 242, le souverain hittite, celui-ci étant toujours indiqué comme «Mon Soleil» (ⁿUTU^{SI}).
- l. 4 *zila* – indique le résultat de l'opération divinatoire; voir van den Hout 1998, 181: «outcome»; Kimball 2000, 140: «decision».
- l. 6 *maršaštarri-* s'oppose à *šuppeššar* et a donc le sens de «dé-consécration», «profanation», voir CHD L-N, 198-199. Selon van den Hout 1998, 2, nota 5: «...*maršaštarri-* ... often denotes a «sacrilege» resulting from a physical uncleanness of humans who have not washed themselves properly nor of animals».
- l. 6 *U₄-MI* (*ŪMI*): Une lecture BABBAR.GE₆ «blanc (et) noir» nous semble à exclure puisque, selon le CAD sub *kitû*, 474, GAD(A) se trouve rarement avec un nom de couleur («exceptional with a color indication»).

- l. 7 Le sens du verbe *ḫark-* oscille entre «être abimé» et «être perdu», comme on le souligne dans HW² 2000, 300: «Häufig in Orakeln belegt, wobei es oft nicht möglich ist, sicher festzulegen, ob die Geräte «verloren gegangen» oder «schadhaft geworden/beschädigt» sind».
- l. 9 Sur les différentes formes du terme *kubadu/ila* voir en dernier Pentiuć 2001, 106-107. Cette cérémonie est bien attestée à Emar, voir en particulier Fleming 1992a, 162-169, et 2000, 95-96 avec notes 205-206 pour de possibles comparaisons avec d'autres milieux, ainsi que Pitard 1996, 131-134. Selon Fleming 2000, 96 note 207, le «petit» *kubadu* (TUR/SEḪRU/ hittite *tepu*) a lieu en général à la fin des rites, alors que le «grand» *kubadu* (GAL/RABŪ/ hittite *šalli*) se déroule au début.
- l. 10 La mesure BÀN, accadien SŪTU, devrait correspondre à 8,4 litres, voir RIA 7, Maße und Gewichte. Bei den Hethitern [van dcn Hout], 524. Pour Fleming 2000, 252, note à la ligne 1 «the BÀN equals something more than a gallon».
- l. 10 La transcription ^{DUG}ḪA est en accord avec Fleming 2000, 58, 67 note 65, 190 note 219. A notre avis, il faut exclure la lecture ^{DUG}ḫa., c'est-à-dire une abréviation du hittite ^{DUG}ḫanišša-, un récipient pour liquides et boissons, à laquelle Laroche pensait, puisque ce sumérogramme est utilisé aussi dans les textes rituels émarites en langue accadienne, par exemple dans la description de la fête *zukru*. Fleming 2000, 252 note à la ligne 20, traduit ^{DUG}ḪA par «flagon» et observe que «the exact nature of various vessels remains obscure». Notre traduction «cruche» est donc volontairement très générique.
- l. 10 Dans les textes émarites KAŠ.GEŠTIN semble indiquer simplement le vin (*ḫamru*), voir Fleming 1992a, 143 avec note 239 et Westenholz 2000, 62, car, selon Ikeda 1998, 45, «KAŠ preceding GEŠTIN ... might be a determinative for alcohol». Par contre, dans les textes hittites KAŠ.GEŠTIN indiquerait un vin de qualité inférieure, voir Singer 1983, 157 avec note 25 e del Monte 1995, 211-217. Pour un état de la question voir maintenant Pentiuć 2001, 55-56. Il est difficile de décider quelle interprétation suivre ici, toutefois pour la mention aussi de GEŠTIN seul (textes n° 4 Ro 16, n° 5 Vo 35), sans KAŠ, il est vraisemblable que cette expression indique un vin différent du simple GEŠTIN.
- l. 11 *zankilatar* indique l'amende qu'il faut verser pour expier une faute commise, voir Ūnal 1978, 116, «Buße»; van den Hout 1998, 135, «compensation». On observera qu'il s'agit toujours d'animaux ou de biens comme l'or et l'argent.
- l. 11 *pé.-an = peran*, voir CHD, P, 293: «this is the regular spelling in late Hitt. oracle texts, in which it occurs hundred of times».
- l. 13 *ḫapu[-*: le seul terme commençant de cette sorte qui puisse correspondre à un vêtement est ^{TUG}ḫapušam[(-), cité dans HHW, 41. Rappelons qu'un vêtement particulier, ^{TUG}ḪÉ.ME.DA, est mentionné plusieurs fois en association avec ^{NIN}.KUR.
- l. 16 EZEN₄ *allinašša-*: hapax. Il faut peut-être rapprocher ce nom du terme *allinašši-* qui indique un type de pain, voir Hoffner 1974, 150.
- l. 18 La farine *šinahīlu* est une farine de seconde qualité, voir en dernier Pentiuć 2001, 172, avec bibliographie antérieure. ²BA.BA.ZA correspond à l'accadien PAPPĀSU «bouillie de gruau». Pour leur utilisation rituelle voir Fleming 1992a, 264-266, 284.

- l. 23 Selon Polvani 1988, 149-159, ^{NA4}NUNUZ équivaut à l'hittite ^{NA4}ku(wa)nnan et à l'accadien *ERIMMATU*, et indique non pas «una pietra preziosa generica, ma una specifica», qu'elle identifie comme «azzurrite-malachite» (p. 57 *sub* ^{NA4}ku(wa)nnan. Par contre, Haas 2003 distingue ^{NA4}NUNUZ (p. 211-2 et 768-9) «ein eiförmiger Schmuck- und Amulettstein» de ^{NA4}ku(wa)nnan (p. 223) «Kupfersorte oder Legierung».
- l. 23 ^{TUG}termaz(a)- ne figure à notre connaissance que dans KUB 22.70, voir Ünal 1978, 117 et index. HHw, 174, et Rieken 1999, 230, considèrent ^{TUG}termaz comme l'ablatif de ^{TUG}terma-, mais la structure de notre texte exclut l'emploi de ce cas.
- l. 30 Tout comme ^{TUG}termaz, *marušami-* figure aussi dans KUB 22.70 Vo 11 et là aussi il est précédé du signe de glose. Selon CHD, L-M, 203, qui renvoie à KUB 42.16 II 1-8, IV 1-12 où *marušami-* caractérise un vêtement, ce pourrait être un nom de couleur. Pour Ünal 1978, 140, ce serait le rouge, pour le CCL, 141, qui renvoie à KUB 22.70 II 11, un bleu foncé.
- l. 36 Ce que signifie dans ce contexte l'expression *piran appa uwa-* «aller-et-venir», «entrer-et-sortir» n'est pas clair. S'agit-il de la venue du souverain à Emar et de son retour à Karkemiš, c'est-à-dire des voyages qu'il effectuait dans la région, comme nous le montrent deux documents émariotes: «comme le roi retournait dans son pays...», *Emar VI/3*, 18 (Msk. 7358, 7); «quand le roi reviendra...», *Emar VI/3*, 33 (Msk. 73.266, 32). Ou doit-on penser à une série de visites du roi dans les divers temples ou chapelles de la ville, comme celles qui sont attestées dans la documentation hittite relative à la fête *hišuwu*: du temple du dieu de l'orage de Manuzziya au temple d'Išhara, du temple d'Išhara au temple d'Allani, etc? Voir Haas 1994, 857-8; 1998, 164-166 (N° 89 et 90).
- l. 36 *memiyani šēr*: cette expression se trouve fréquemment dans les textes divinatoires et dans les lettres avec le sens de «en ce qui concerne l'affaire XYZ», voir CHD, L-M, 268-274: «in connection with» / «because of» / «because of the matter of...».
- l. 37 Par *IKRIBU* on entend ici des biens (argent ou objets) promis à la divinité par un vœu, voir CAD I/J, 62-66: 64-65. *merrant-* est participe passé de *merr-/mirr-* qui signifie ordinairement «disparaître», mais que le CHD L-M, 293-295: 295, précisément sur la base de Msk. 74.57 + 98 et en renvoyant à l'entrée *melteššar*, interprète comme «to be unfulfilled» (of a vow).
- l. 42 L'interprétation de *IZI-ši* comme équivalent de *ambašši* se base sur son association avec *ki:ia* (= *keldiya*), un binôme bien attesté dans les textes de nature religieuse lorsqu'il s'agit d'offrandes, et en particulier celles d'animaux, voir Schwemer 1995, 81-116. Notre texte semble donc offrir la preuve définitive du lien entre *ambašši* et le feu (indiqué par le sumérogramme *IZI*), réfutant de façon nette l'interprétation «parc» que l'on trouve encore dans Pentiuć 2001, 20-21.
- l. 43 Pour l'abréviation *ki:ia* (= *keldiya*) voir par exemple Haas 1998 n° 53 (IBoT 3.148) *passim*, ou Wegner 2002 n° 175 (KBo 11.6) *passim*.
- l. 46 *melteššar* «votive offering» ne se trouve jusqu'à présent que dans Msk. 74.57+. Il est donc vraisemblable qu'il s'agisse d'une forme provinciale pour *malteššar*. Pour une interprétation de ce genre voir HHW, 104 qui le traduit par «Votivgabe». Selon CHD, L-M-, 253, il pourrait toutefois exister

- quelque différence entre les deux termes puisque normalement *malteššar* correspond à *IKRIBU* et que dans notre texte *melteššar* est distinct de *IKRIBU*, dont il est un sous-élément.
- l. 53 *IŠTU KIN*: nous avons là l'unique mention dans nos textes d'une contre-opération divinatoire, ici au moyen du système KIN, c'est-à-dire par les «symboles» (*symbol oracle*). Sur le système KIN voir Archi 1974; Orlamünde 2001. Il est intéressant de noter que le résultat de ce contre-interrogatoire diffère de celui donné par l'observation des *exta*, sans que, pour autant, il soit nécessaire de poursuivre l'enquête.
- l. 53 *ziddareš* est un hapax, qui doit signifier quelque objet en argent, puisque c'est sur ce sujet qu'a lieu l'interrogatoire. Peut-être faut-il l'interpréter comme une graphie de *šittareš*, c'est-à-dire AŠ.ME^{III.A}, passé, comme plusieurs termes en -r à la fin de l'Empire, du genre neutre au genre commun. On remarquera que *ziddareš* est précédé du signe de glose; toutefois cet élément n'offre aucun indice pour définir l'appartenance linguistique de ce mot, puisque les autres termes qui en sont pourvus dans notre texte, *kubadu* et *marušami-*, sont l'un ouest-sémitique, le second louvite.
- l. 54-55 Le paragraphe final de cette tablette indique en quoi consiste le *zila-*, terme que nous avons traduit par «observation» pour signifier ce que le devin a vu au moment de l'opération divinatoire. Voir en outre le commentaire général. Sur les *exta* (SU^{MES}) l'étude la plus approfondie est celle de Schuol 1994. *ni.* et *ši.* sont des abréviations bien connues, respectivement de *nipašuriš* (voir CHD 447-448, Schuol 1994, 248-251, et de Martino 1991, 150-151) et *šintaḫiš* (voir Schuol, 1994, 251-252, et de Martino 1991, 152-153). En ce qui concerne l'arme de gauche du dieu de l'orage (ŠA °U °G^{IS}TUKUL ZAG-aš), voir encore Schuol, 1994, p. 272-274. On sait que, dans la symbolique, le côté gauche (GÜB-*la*) est considéré comme négatif, «sinistre», alors que le côté droit (ZAG / *kunna-*) a un aspect positif. En ce qui concerne l'expression GAR(-aš)-*za anda* ME-aš, Schuol 1994, 266-268, observe qu'il est difficile d'en déterminer le sens avec précision et propose une traduction «GAR-aš nimmt sich», où GAR-aš pourrait signifier «adjonction» (Hinzufügung). S'agit-il d'une excroissance? Sur *mazeri-* voir CHD, L-M, 215, «a marking on the exta» et de Martino 1991, 149-150. Pour les circonvolutions intestinales (DIR / SA₅, accadien *TĪRĀNUM*), en général 10, 12 ou 14, voir encore Schuol 1994, 269-270.

N° 4

Msk. 74.58 + 126 + 114

dimensions: 11,2 × 8 × 3 cm (11 × 8 cm)

argile rose-beige

Recto

- 1 É °LAMMA KI.LAM GAM MÀŠ-u-en
- 2 na-aš-kán DINGIR^{LUM} ŠÀ.É.DINGIR^{LUM}-ŠU [SIXSÀ-at]
- 3 IT-TI LUGAL-ya-aš KI.MI[N]

4	zi-la-aš	SIG ₅	[]
5	DINGIR ^{LUM} ŠÀ É.DINGIR ^{LIM} -ŠU GAM a-ri-ya-u-[en]		
6	nu-kán mar-ša-aš-tar-re-eš	EZEN ₄ ^{HIA}	[]
7	ḥar-kán-na Ú-NU-DU	KI.MIN	
8	zi-la-aš-ma	SIG ₅	
9	mar-ša-aš-tar-ri-in GAM MÀŠ-u-en		
10	nu-kán te-pu : ku-ba-ti-in DÛ-an-zi		
11	2 UDU za-an-ki-la-an-ni SUM-an-zi		
12	zi-la-aš-ma	SIG ₅	
13	EZEN ₄ ^{HIA} GAM MÀŠ-u-en nu EZEN ₄ ki-ra-re-eš KI.MIN		
14	za-an-ki-la-tar-ma 3 UDU ^{HIA}		
15	1 BÀN BA.BA.ZA 1 BÀN ši-na-ḥi-lu		
16	2 ^{DUG} ḤA KAŠ 1 ^{DUG} ḤAB.ḤAB GEŠTIN		
17	pé.-an ṽSUMṽ-an-zi	KI.MIN	
18	zi-la-aš	SIG ₅	
19	ḥar-kán Ú-NU-DU GAM a-ri-ya-u-en		
20	nu IŠ-TU KÛ.BABBAR Ú-NU-UT ṽZABARṽ-ya KI.MIN		

Tranche inférieure

21 zi-la-aš SIG₅

Verso

22 KÛ.BABBAR GAM MÀŠ-u-en nu 3 GÍN KI.MIN

23 zi-la-aš SIG₅

24 Ú-NU-UT ZABAR GAM MÀŠ-u-en
25 nu ḤA-ZÍ-IN-NU ŠA 1 ME KI.LÀ.BI KI.MIN

26 zi-la-aš SIG₅

27 IT-TI LUGAL GAM a-ri-ya-u-en
28 nu-kán pé.-an EGIR-pa ú-wa-wa-aš KI.MIN

29 zi-la-aš SIG₅

30 pé.-an EGIR-pa ú-wa-wa-aš GAM MÀŠ-u-en
31 nu-kán IŠ-TU SISKUR KI.MIN

32 zi-la-aš SIG₅

33	SISKUR–ma	ʿGAM	a ¹ -r[i-y]a–u–en
34	nu [] ʿ2 UDU ^{ʿHIA} K[I.MIN]
<hr/>			
35	zi–l[a–aš]	–m[a]	SIG ₅
<hr/>			
36	zi–l[a–aš]ni. ši. [
37	ma–z[i–re–eš	Z]AG–aš [
38	10? D[IR] SIG ₅

Traduction:

- 1 Nous avons enquêté (sur) le temple du dieu protecteur du KI.LAM
 2-3 et lui, le dieu, a été désigné (par l'enquête oraculaire, comme en colère en ce qui concerne) l'intérieur de son temple. Et de même (= lui, le dieu, a été désigné par l'enquête oraculaire, comme en colère), en ce qui concerne le roi.
 4 Observation favorable.
 5-7 Nous avons enquêté (sur la colère d)u dieu (en ce qui concerne) l'intérieur de son temple et un sacrilège, des fêtes, des objets disparus, de même (= ont été désignés).
 8 Observation favorable.
 9-11 Nous avons enquêté (sur) le sacrilège: un petit *kubadu* à célébrer (a été désigné). On donnera à titre de réparation deux moutons.
 12 Observation favorable.
 13-17 Nous avons enquêté (sur) les fêtes et la fête *kirari*, de même (= a été désignée). En réparation on donnera trois moutons, une mesure de bouillie de gruau, une mesure de farine *šinaḫilu*, deux cruches de bière, un pot de vin. De même.
 18 Observation favorable.
 19-20 Nous avons enquêté (sur) les objets disparus, et de l'argent et un objet en bronze, de même (= ont été désignés).
 21 Observation favorable.
 22 Nous avons enquêté (sur) l'argent et trois si[cles, de même (= ont été désignés).
 23 Observation [favorable].
 24-25 Nous avons enquêté (sur) l'objet en bronze et une hache du poids de 100 (sicles?), de même (= a été désignée).
 26 Observation favorable.
 27-28 Nous avons enquêté en ce qui concerne le roi et la question de l'aller et du retour, de même (= a été désignée).
 29 Observation favorable.
 30-31 Nous avons enquêté (sur) l'aller et le retour et un sacrifice, de même (= a été désigné).
 32 Observation favorable.
 33-34 Nous avons enquêté (sur) le sacrifice et deux moutons, de même (= ont été désignés).
 35 Observation favorable
 36-38 Obser[vation: les chairs,]le *ni(pašuri)*, le *ši(ntaḫi)*,[] le *maz[eri* à dr]oite; dix? cir[convolutions]: favorable.

Commentaire:

- l. 1 ^oLAMMA KI.LAM. Cette divinité est vraisemblablement identique à EN KI.LAM, c'est-à-dire Nergal. Pour ses attestations voir Beckman 2002, 46. Pour l'existence d'un KI.LAM «marché» à Emar voir Adamwthaite 2001, 241-242, qui suggère un emplacement à l'intérieur de la ville: «in front of the twin temples of Ba^cal and Aštarti, and more particularly before the Ba^cal temple on the north side, there is indeed an open space...». Sur le sens de KI.LAM voir l'état de la question dans RIA 7, [C. Zaccagnini], 421-2.
- l. 13 EZEN₄ *kirari*: hapax. Peut-être à rapprocher du nom de mois *kirari*, attesté à Alalah, voir CAD K, 401; Vita 2000, 300 avec bibliographie. On comparera, pour d'autres noms de fêtes formés sur un nom de mois du calendrier d'Alalah, la fête *ḫiyara-*, voir Trémouille 1997, 98-102; Hutter 2002, et, vraisemblablement, aussi la fête *ḫudezzi*, voir Trémouille 1997, 122.
- l. 20 *Ú-NU-UT* ^rZABAR^r. L'objet en question est une hache d'un poids de 100: voir la ligne 25 *ḪA-ZÍ-IN-NU ŠA 1 ME KI.LÀ.BI*. L'unité n'est pas indiquée, mais vu que le sicle hittite vaut environ 12 grammes, alors qu'une mine en pèse 510, il devrait s'agir de sicles, ce qui donne une hache d'environ 1,2 kg. La hache (divine), fréquemment mentionnée au cours des diverses cérémonies émariotes, était portée derrière les (statues ou les symboles des) dieux, terminant la procession, voir Fleming 1992a, 165-166; 2000, 150 note 30. Celle-ci ressemblait peut-être à la hache rituelle en bronze découverte à Şarkışla, voir Bittel 1983, fig. 341.

N° 5

Msk. 74.92 + 102 + 110 + collection privée
dimensions: 12,5 × 8,8 × 3,2 cm (12 × 8, 5 cm)
argile beige

Recto

1	<É> ^o IŠTAR TA-ḪA-[Z]I GAM ^r a ^r -ri-ya-u-en	
2	na-aš-kán DINGIR ^r [^{UM}] ŠÀ É.DINGIR ^{LIM} -ŠU SIxSÀ-at	
3	IT-TI LUGAL-ya[-aš]	KI.MIN
<hr/>		
4	zi-la-aš	SIG ₅
<hr/>		
5	ŠÀ.É.DINGIR ^{LIM} GAM a-[r]i-ya-u-en	
6	nu mar-ša-aš-tar-r[e-e]š EZEN ₄ ^{HIA} ḫar-kán <i>Ú-NU-DU</i> -ya KI.MIN	
<hr/>		
7	mar-ša-aš-tar-ri-in GAM MÀŠ-u-en nu SISKUR-ya i-ya-u-wa-an-zi	KI.MIN
8	1 UDU-ya za-an-ki-la-an-ni	SUM-an-zi
<hr/>		
9	EZEN ₄ ^{HIA} nu EZEN ₄ ši?-ra?-ḫu	KI.MIN
10	za-an-ki-la-tar-ma 2 UD[U ^{HIA}] 1 BÀN 1/2 BÀN BA.BA.ZA ^r 2 ^r DUG ^r ḪA KAŠ	
11	1 DUG KAŠ.GEŠTIN S[UM-an-z]i	KI.MIN
<hr/>		

12	ḫar-kán Ú-NU-D[U GAM a-r]i- ^r ya ^l -u-en	
13	nu IŠ-TU KÙ.B[ABBAR URUDU-ya]	KI.MIN
14	KÙ.BABBAR GAM a-ri-y[a-u-en nu] 5? GÍN KÙ.BABBAR	KI.MIN
15	URUDU GAM a-r[i-ya-u-e]n *érasure*	
16	nu 1 ME x[-] KI.MIN *érasure* >KI.MIN<	
17	IT-TI LU[GAL GAM a-r]i-ya-u-en	
18	nu-kán [pé.-an]EGIR-pa ú-wa-wa-aš me-mi-ya-ni še-er KI.MIN	
19	[pé.-an EGIR]-pa ú-wa-wa-aš GAM a[-ri]-ya-u-en	
20	[nu IŠ-]TU SISKUR [KI.]MIN	

Tranche inférieure

21	[SISKUR-m]a GAM MÀŠ-u-en nu 1 UDU IZI-ši 2 UDU ^{H1A}	
22	[3 UDU ^{H1A}] ^A -ma ki-ya	KI.MIN

Verso

23	[zi-la]-aš SU ^{MES} ni. ši. ki.-iš	
24	[ma-zi-r]e-eš ZAG-aš 12 DIR SIG ₅	
25	É ^D XXX [GAM a]-ri-ya-u-en	
26	na-aš-kán DI[NGIR ^{LUM}] ŠÀ.É.DINGIR ^{LUM} -ŠU KI.MIN	
27	IT-TI LU[GAL-y]a-aš SIG ₅	
28	DINGIR ^{LUM} ŠÀ.[É.DINGIR ^L] ^{IM} -ŠU GAM a-ri-ya-u-en	
29	nu-kán mar-[ša-aš-tar-r]e-eš	
30	te-pu : ku-b[a-ti-in i-y]a-u-wa-an-zi	
31	IŠ-TU 2 x[]x-nu-wa-an-zi	
32	1 UDU-ya za-[a-an-ki-la-an]-ni SUM-an-zi KI.MIN	
33	EZEN ₄ ^{H1A} G[A]M ^r a-ri-ya ^l -u-en nu EZEN ₄ MU ^{KAM} -aš me-an-ni KI.MIN	
34	za-an-ki-la-tar-ma 2 UDU ^{H1A} 1 BÀN BA.BA.ZA	
35	1 ^{DUG} ḪA KAŠ 1 ^{DUG} ḪAB.ḪAB GEŠTIN SUM-an-zi KI.MIN	
36	ḫar-kán Ú-NU-DU GAM a-ri-ya-u-en	
37	nu IŠ-TU KÙ.BABBAR GUŠKIN KI.MIN	
38	KÙ.BABBAR-ma GAM a-ri-ya-u-en	
39	nu 3 GÍN KI.MIN	
40	GUŠKIN-ma GAM a-ri-ya-u-en nu 1 MAŠ GÍN GUŠKIN KI.MIN	
41	zi-la-aš SU ^{MES} ni. ši. GÙB-za RA ⁶	
42	x-iš EGIR-an GAR-ri 12 DIR SIG ₅	

Traduction:

- 1 Nous avons enquêté <sur le temple d' > *IŠTAR* de la bataille
 2-3 et elle, la déesse, a été désignée (par l'enquête oraculaire, comme en colère en ce qui concerne) l'intérieur de son temple. Et de même (= elle, la déesse, a été désignée par l'enquête oraculaire, comme en colère), en ce qui concerne le roi.
 4 Observation favorable.
 5-6 Nous avons enquêté (sur la colère de la déesse en ce qui concerne) l'intérieur de son temple et un sacrilège, des fêtes, des objets disparus, de même (= ont été désignés).
 7-8 Nous avons enquêté (sur) le sacrilège et un sacrifice à effectuer, de même (= a été désigné). On donnera à titre de réparation un mouton.
 9-11 Nous avons enquêté (sur) les fêtes et la fête *širaḥu*? de même (= a été désignée). En réparation on donnera deux moutons, une mesure et demie [de bouillie de gruau], deux cruches de bière, un pot de bière-vin. De même.
 12-13 Nous avons enquêté (sur) les objets disparus et de l'argent et du cuivre, de même (= ont été désignés).
 14 Nous avons enquêté (sur) l'argent et cinq? si[cles, de même (= ont été désignés).
 15-16 Nous avons enquêté (sur) le cuivre et 100 x[], de même (= ont été désignés).
 17-18 Nous avons enquêté en ce qui concerne le roi et la question de l'aller et du retour, de même (= a été désignée).
 19-20 Nous avons enquêté (sur) l'aller et le retour et un sacrifice, de même (= a été désigné).
 21-22 Nous avons enquêté (sur) le sacrifice et un mouton *ambašši*, deux moutons, [mais 3 mouton]s *keldiya*, de même (= ont été désignés).
 23-24 Observation: les chairs, le *ni(pašuri)*, le *ši(ntaḥi)*, le *keltiš*; le *mazeri* à droite; douze circonvolutions: favorable.
-
- 25 Nous avons enquêté (sur) le temple du dieu Lune
 26-27 et lui, le dieu, a été désigné (par l'enquête oraculaire, comme en colère en ce qui concerne) l'intérieur de son temple. Et en ce qui concerne le roi, favorable.
 28-32 Nous avons enquêté (sur la colère d)u dieu (en ce qui concerne) l'intérieur de son temple et un sacrilège – un petit *kub[adu* à cé]lébrer, avec deux x[] à [–]er et on donnera à titre de réparation un mouton. De même.
 33-35 Nous avons enquêté (sur) les fêtes et la fête de l'année en cours, de même (= a été désignée). En réparation on donnera deux moutons, une mesure de bouillie de gruau, une cruche de b[ière, un pot de v]in. De même.
 36-37 Nous avons enquêté (sur) les objets disparus, et de l'argent et de l'or, de même (= ont été désignés).
 38-39 Nous avons enquêté (sur) l'argent et trois sicles, de même (= ont été désignés).
 40 Nous avons enquêté (sur) l'or et 1/2 sicle d'or, de même (= a été désigné).
 41-42 Obser[vation: les chairs, le *ni(pašuri)*, le *ši(ntaḥi)* est couché en arrière, le *x-iš* est placé derrière, douze circonvolutions: favorable.

Commentaire:

Cette tablette contient deux compte-rendus divinatoires, l'un relatif à *IŠTAR* de la bataille et l'autre au dieu Lune: il s'agit donc d'une sorte de «Sammeltafel».

- l. 1 Sur *IŠTAR TĀHĀZI* / *INANNA MÈ*, l'une des principales divinités d'Emar, voir Fleming 1992a, en particulier 99 et 160-161. Attestations dans Beckman 2002, 44 (*INANNA*), 45 (*IŠTAR*). Le schéma identique selon lequel ces compte-rendus divinatoires sont rédigés, et la mention à la ligne 2 de «l'intérieur du temple» incitent à restaurer É en début de ligne.
- l. 9 *EZEN₄ ŠIRAḪU?*: la lecture est extrêmement incertaine. On rapprochera éventuellement *širaḫu* «cri», «lamentation», voir CAD Š, 205. Selon *Emar* VI/3, 460, il existerait un rituel pour *IŠTAR* de la bataille dénommé *ŠA ŠI!RAḪI*, mais cette lecture aussi est mise en doute par Fleming 1992a, 62 note 5, qui propose *ŠA-AT(?)RA-ḪI*. Une cérémonie pour *IŠTAR TĀHĀZI* se déroulait la nuit, voir Fleming 1992a, 213.
- l. 13 Restauration sur la base de la ligne 15.
- l. 16 1 ME x[. On attend ici un nom d'unité de poids, mais aucun des termes connus ne correspond aux restes de signe.
- l. 23 *ki-iš = keltiš*, voir Schuol, 1994, 253-255 et de Martino 1991, 148.
- l. 25 La lecture de ^DXXX à Emar est controversée. Selon Dalley-Teissier 1992, 90-91, il faudrait lire ^DŠaggar; par contre, Fleming 1992a, 205 note 11, penche pour ^DSĪN et observe: «The equation Šaggar = ^D30 seems unlikely in the ritual texts»; de même Archi 2002, 52. Pour les attestations voir Beckman 2002, 49.
- l. 33 *EZEN₄ MU^{KAM}-aš me-an-ni*: CHD L-M, 229-234: 233, observe que cette structure syntaxique est anormale et qu'il faut vraisemblablement corriger le texte en *EZEN₄ MU^{KAM}-aš me-an-ni<-aš>*.
- l. 41 *RA^{is}*, qui correspond à l'accadien *MAḪIŠ* «frappé», «écrasé», se trouve fréquemment associée à *KASKAL*, voir Schuol 1994, 259, mais ici il semble se rapporter au *ši(ntaḫi)*.

N° 6

Msk. 73.1096

dimensions: 6,1 × 5,9 × 2,7 cm

Recto

1]x DINGIR^{LUM} [
 2 SI]G₅[

3']x-pa-an x[]-an-ni
 4' za-]an-ki-la-an-ṛni¹ pé.[-an SU]M-an[-zi
 5" z]a-an-ki-la-an-ni SUM-an-zi

6"]x KI.MIN
 7"]x x [

Verso

x+1]x
2']ZAG-aš
3'] x SA ₅ SIG ₅
4'	a-ri-i]a-u-en
5']x DINGIR ^{LUM} -ŠU x
6'] SIG ₅
7']GAM MÀŠ-u-en
8'] x x [

Tourné à 90°

1	LUGA[L a-ri-i]a-u-en
2	x[]
3	[]x GAM a-ri-i[a-u-en
4	nu[]KÛ.BABBAR GUŠKIN Ú-NU[-DU?
5	z[i-l]a-aš
6	x[GAM] MÀŠ-u-en nu 5 x
7	[zi]-la-aš
8[] GAM MÀŠ-u-en nu 1 x
9	[zi]-la-aš KI.MIN

Tranche supérieure

1	-e]n
2]SUM wa-aḥ-nu-wa-an-zi
3]x SUM-an-zi

Commentaire:

La tablette est trop lacunaire pour offrir une traduction, mais il est clair qu'il s'agit d'un document identique aux trois précédents. C'est par ailleurs la mention de DINGIR^{LUM} qui nous a permis d'identifier le Recto et, donc, le commencement du texte, puisque dans les tablettes précédentes chaque compte-rendu divinatoire débute avec la mention (du temple) de la divinité (voir texte n° 3, Recto 2; n° 4 Recto 2; n° 5 Recto 2, Verso 26). Selon Laroche, nous pourrions avoir ici un bloc d'argile produit par la refonte et la cuisson de fragments de tablettes qui appartenaient à l'origine à la même série d'oracles. On remarquera la présence, sur la partie écrite «en tra-

vers» par rapport au reste du texte, de l’empreinte, très nette, du pouce du scribe qui semble avoir lissé la surface de la tablette.

Nous avons désigné les textes n^{os} 3-6 comme «compte-rendus divinatoires»; toutefois quelques considérations s’imposent.

Grâce aux nombreuses tablettes de Hattuša nous connaissons bien désormais le système divinatoire hittite, même lorsque le détail des techniques employées n’est pas défini. La plupart, comme KUB 22.70 qui présente des points de contact avec le texte n^o 3, sont de grandes dimensions, jusqu’à 80 lignes par côté. Cela est nécessaire, vu le nombre des questions posées et des opérations mantiques qui peuvent se révéler négatives⁴⁶ et demander par conséquent la prosécution de l’enquête, et même une contre-enquête avec une autre technique⁴⁷.

Ici rien de tel. Le formulaire est elliptique et la consultation elle-même n’est pas rapportée. Il n’y a par ailleurs d’indication ni sur la personne qui effectue l’opération divinatoire (alors que dans les textes «classiques», ceux-ci sont indiqués et parfois même nommés), ni sur la technique utilisée. Seule la mention des «chairs» (SU^{MES}) à la fin de la tablette indique qu’il s’agit d’une observation des *exta*. Nous n’avons donc pas là de véritables compte-rendus oraculaires, mais plutôt une liste de résultats d’enquête présentés «en cascade», comme aujourd’hui les fichiers de nos ordinateurs, et le parallélisme entre ces textes permet d’en schématiser les éléments communs. L’enquête porte sur les deux origines possibles du courroux de telle ou telle divinité: l’intérieur du temple (A), le roi (B). En ce qui concerne (A), après avoir déterminé un cas de sacrilège (a), une fête (b), des objets disparus (c), etc., on enquête d’abord sur (a), puis sur (b), puis sur (c), etc. Arrivés à la fin des cas de (A), on recommence alors la même série d’interrogations en ce qui concerne (B)⁴⁸.

Le format de ces tablettes diffère lui aussi de celui des documents «classiques» où l’on rapporte le détail des opérations mantiques. Leurs dimensions réduites les font ressembler plutôt à des lettres. D’autre part, les éléments communs aux textes n^{os} 3-6, que nous avons observés ci-dessus portent à penser qu’il s’agit de documents contemporains. On peut alors se demander si ces tablettes n’étaient pas destinées à être expédiées au roi en accompagnement d’une missive⁴⁹ pour lui communiquer les fautes dont la divinité le déclare coupable ou qui l’ont irritée et, pour quelque raison à nous inconnue, elles sont restées à Emar, précisément dans le «temple du Devin».

Depuis une douzaine d’années, les textes religieux provenant d’Emar ont été l’objet de divers travaux qui ont permis de mieux cerner les caractères particuliers de la dévotion émarite⁵⁰. Bien qu’elles n’appartiennent pas à la catégorie des rituels, ces

⁴⁶ La description des opérations mantiques suit un schéma fixe. Si l’on a une question affirmative et une réponse affirmative, l’oracle est positif, donc favorable. De même une question négative et une réponse négative donnent un oracle positif. Par contre une question affirmative et une réponse négative, ou une question négative et une réponse affirmative donnent un oracle négatif, donc défavorable. On pourrait presque parler de formule algébrique, du type $+ \times +, - \times - = +; - \times +, + \times - = -$.

⁴⁷ La bibliographie sur la divination hittite est très abondante, voir en dernier van den Hout 2001, en particulier p. 431 et 433.

⁴⁸ Seule l’enquête divinatoire relative au temple du dieu Lune (texte n^o 5, lignes 25-42) ne porte pas sur (B). Aucune faute n’a en effet été retenue contre le roi, comme le montre le «favorable» (SIG₅) à la fin de la ligne 27. Différemment, dans les autres textes, on a KI.MIN (=SIXSÁ-at).

⁴⁹ Sur cette pratique voir Soysal 2000, 89 note 10.

⁵⁰ «Emar rituals allows discernment of separate developments within the sphere of what is pro-

tablettes apportent quelques éléments nouveaux, car même si elles sont rédigés en langue hittite, on voit clairement, par les noms des divinités qui y figurent, comme NIN.KUR ou *IŠTAR TĀḪĀZI*, et des termes comme *kubadu*⁵¹, que le devin qui a effectué ces enquêtes divinatoires se référerait au culte de sa région.

Mirjo Salvini
ICEVO – CNR
via Giano della Bella, 18
I – 00162 Roma

Marie-Claude Trémouille
ICEVO – CNR
via Giano della Bella, 18
I – 00162 Roma

BIBLIOGRAPHIE

- Adamthwaite 2001 = M. R. Adamthwaite, *Late Hittite Emar. The Chronology, Synchronisms, and Socio-Political Aspects of a Late Bronze Age Fortress Town*, Ancient Near Eastern Studies (Supplément 8), Louvain.
- Archi 1974 = A. Archi, «Il sistema KIN della divinazione ittita», *Oriens Antiquus* 13, 113-144.
- Archi 2002 = A. Archi, «Kizzuwatna amid Anatolian and Syrian cults», dans St. de Martino – F. Pecchioli Daddi (ed.), *Anatolia Antica. Studi in memoria di Fiorella Imparati*, Eothen 11, Firenze, 47-53.
- Arnaud 1984 = D. Arnaud, «La Syrie du moyen-Euphrate sous le protectorat hittite: l'administration d'après trois lettres inédites», *Aula Orientalis* 2, 179-188.
- Beckman 1992 = G. Beckman, «Hittite administration in Syria in the light of the texts from Hattuša, Ugarit and Emar», dans M.W. Chavalas et al. (eds.), *New Horizons in the Study of Ancient Syria*, Bibliotheca Mesopotamica 25, Malibu, 41-49.
- Beckman 1995 = G. Beckman, «Hittite provincial administration in Anatolia and Syria: the view from Mašat and Emar», dans O. Carruba et al. (eds.), *Atti del II. Congresso Internazionale di Hittitologia*, Pavia, (= *Studia Mediterranea* 9), 19-37.
- Beckman 1996 = G.M. Beckman, *Texts from the Vicinity of Emar in the Collection of Jonathan Rosen* (HANR/M 2), Padova.
- Beckman 2002 = G.M. Beckman, «The Pantheon of Emar», dans P. Taracha (ed.), *Silva Anatolica. Anatolian Studies Presented to Maciej Popko on the Occasion of His 65th Birthday*, Warsaw, 39-54.
- Beyer 2001 = D. Beyer, *Emar IV. Les sceaux*, Orbis biblicus et orientalis: Series archaeologica 20, Fribourg – Göttingen.
- Bittel 1983 = K. Bittel, *Gli Ittiti*, Milano.
- Bryce 1998 = Tr. Bryce, *The Kingdom of the Hittites*, Oxford.
- Cotticelli 1988-89 = P. Cotticelli, *ḫandai-*, *Materialien zu einem hethitischen Thesaurus*, Lieferung 11, Heidelberg.
- Dalley-Teissier 1992 = D. Dalley – B. Teissier, «Tablets from the vicinity of Emar and elsewhere», *Iraq* 54, 83-111.

perly Syrian culture», Fleming 1992b, 52; «Emar belongs with Ebla at the core of new evidence that is providing a more nuanced picture of a diverse Syrian culture which both influenced and was influenced by its neighbors», Fleming 1992b, 60.

⁵¹ Fleming 2000, 228-229, observe à propos des rituels anatoliens trouvés à Meskéné: «Procedures for the offerings still reflect a Hittite style... There is no hint of traditional Emar suppliers... or special rites such as the *qaddušu* or the *kubadu*».

- de Martino 1991 = St. de Martino, *Die mantischen Texte*, Corpus der hurritischen Sprachdenkmäler, Band 7., Roma.
- Del Monte 1993 = G. Del Monte, *L'annalistica ittita*, Testi del Vicino Oriente antico 4/2, Brescia.
- Del Monte 1995 = G. Del Monte, «Bier und Wein bei den Hethitern», dans Th. P. J. van den Hout – J. de Roos (eds.), *Studio Historiae Ardens. Ancient Near Eastern Studies Presented to Philo H. J. Houwink ten Cate on the Occasion of his 65th Birthday*, Leiden-Istanbul, 211-224.
- Emar = M.W. Chavalas (ed.), *The History, Religion, and Culture of a Syrian Town in the Late Bronze Age*, Bethesda 1996.
- Emar VI/3 = D. Arnaud, *Recherches au pays d'Aštata, Emar VI/3*, Paris 1986.
- Finet 1972 = A. Finet, «Les symboles du cheveu, du bord du vêtement et de l'ongle en Mésopotamie», dans *Eschatologie et Cosmologie*, Annales du centre d'études des religions de l'Université libre, n° 4, Bruxelles, 101-130.
- Finkbeiner – Leisten 1999-2000 = U. Finkbeiner and Th. Leisten, «Emar and Balis 1996 and 1998: a preliminary report of the joint Syrian-German excavations in collaboration with Princeton University», *Berytus* 44, 5-58.
- Fleming 1992a = D.E. Fleming, *The installation of Baal's High Priestess at Emar*, HSS 42, Atlanta.
- Fleming 1992b = D.E. Fleming, «The rituals from Emar: Evolution of an Indigenous Tradition in Second-Millennium Syria», dans M. W. Chavalas et al. (eds.), *New Horizons in the Study of Ancient Syria*, Bibliotheca Mesopotamica 25, Malibu, 51-61.
- Fleming 2000 = D.E. Fleming, *Time at Emar, The Cultic Calendar and the Rituals from the Diviner's House*, Mesopotamian Civilizations 11, Winona Lake.
- Goetze 1933 = A. Goetze, *Die Annalen des Muršiliš*, Leipzig.
- Güterbock 1940 = H.G. Güterbock, *Siegel aus Boğazköy*, I, Osnabrück [1967].
- Haas 1994 = V. Haas, *Geschichte der hethitischen Religion*, Leiden – New York – Köln.
- Haas 1998 = V. Haas, *Die hurritischen Ritualtermini in hethitischem Kontext*, Corpus der hurritischen Sprachdenkmäler, Band 9, Roma.
- Haas 2003 = V. Haas, *Materia Magica et Medica Hethitica*, Berlin – New York.
- Hagenbuchner 1989 = A. Hagenbuchner, *Die Korrespondenz der Hethiter*, THeth 16, Heidelberg.
- Hoffner 1974 = H.A. Hoffner, Jr., *Alimenta Hethaeorum. Food Production in Hittite Asia Minor*, AOS 55, New Haven.
- Hutter 2002 = M. Hutter, «Das *hiyara*-Fest in Hattuša. Transformation und Funktion eines syrischen Festes», dans P. Taracha (ed.), *Silva Anatolica. Anatolian Studies Presented to Maciej Popko on the Occasion of His 65th Birthday*, Warsaw, 187-196.
- Ikeda 1998 = J. Ikeda, «The Akkadian Language of Emar: Texts Related to a Diviner's Family», *Israel Oriental Studies XVIII*, Winona Lake 1998, 33-61.
- Imparati 1982 = F. Imparati, «Aspects de l'organisation de l'état hittite dans les documents juridiques et administratifs», *JESHO* 25, 225-267.
- Imparati 1985 = F. Imparati, «Auguri e scribi nella società ittita», dans S. F. Bondi et al. (eds.), *Studi in onore di Edda Bresciani*, Pisa, 255-269.
- Imparati 1987 = F. Imparati, «La politique extérieure des Hittites: tendances et problèmes», *Hethitica VIII* (Acta Anatolica E. Laroche oblata), Louvain-Paris, 187-207.
- Imparati 1997 = F. Imparati, «Observations on a Letter from Mašat-Höyük», dans *Archivum Anatolicum* 4, *Emîn Bilgiç Anı Kitabı*, Ankara, 199-214.
- Kimball 2000 = S.E. Kimball, «Hittite ariya-: «Consult an Oracle?»», dans Y. L. Arbeitman (ed.), *The Asia Minor Connexion. Studies on the Pre-Greek Languages in Memory of Charles Carter*, Leuven – Paris, 133-149.
- Laroche 1980 = E. Laroche, «Emar, étape entre Babylone et le Hatti», dans J.C. Margueron (ed.), *Le moyen Euphrate: zone de contacts et d'échanges* (Actes du Colloque de Strasbourg, 10-12 mars 1977), Leiden, 235-244.

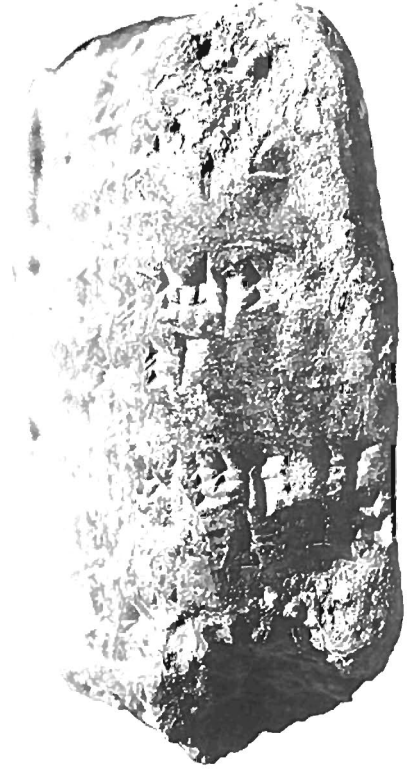
- Laroche 1982 = E. Laroche, «Documents hittites et hurrites», dans D. Beyer (ed.), *Meskéné-Emar, Dix ans de travaux, 1972-1982*, Paris, 53-60.
- Mori 2003 = L. Mori, *Reconstructing the Emar Landscape*, Quaderni di Geografia Storica 6, Roma.
- Neve 1993 = P. Neve, *Hattuša, Stadt der Götter und Tempel*, Mainz am Rhein.
- Orlamünde 2001 = J. Orlamünde, «Überlegungen zum hethitischen KIN-Orakel», dans Th. Richter et al. (ed.), *Kulturgeschichten. Altorientalistische Studien für Volkert Haas zum 65. Geburtstag*, Saarbrücken, 295-311.
- Pentiuć 2001 = E.J. Pentiuć, *West Semitic Vocabulary in the Akkadian Texts from Emar*, HSS 49, Winona Lake.
- Pitard 1996 = W.T. Pitard, «Care of the Dead at Emar», dans *Emar*, 123-140.
- Polvani 1988 = A.M. Polvani, *La terminologia dei minerali nei testi ittiti*, Eothen 3, Firenze.
- Pruzinszky 2003 = R. Pruzinszky, *Die Personennamen der Texte aus Emar*, SCCNH 13, Bethesda.
- Renger 1977 = J. Renger, «Legal Aspects of Sealing in Ancient Mesopotamia», dans M. Gibson – R. Biggs (eds.), *Seals and Sealing in the Ancient Near East*, Bibliotheca Mesopotamica 6, Malibu, 75-88.
- Rieken 1999 = E. Rieken, *Untersuchungen zur nominalen Stammbildung des Hethitischen*, StBoT 44, Wiesbaden.
- Schaeffer 1956 = C.F.A. Schaeffer, «Recueil des sceaux et cylindres hittites imprimés sur les tablettes des Archives Sud du palais de Ras Shamra», *Ugaritica* III, Paris.
- Schuol 1994 = M. Schuol, «Die Terminologie des hethitischen SU-Orakels», AoF 21, 73-124; 247-304.
- Schwemer 1995 = D. Schwemer, «Das alttestamentliche Doppelritual *‘lwt wšlmym* im Horizont der hurritischen Opfertermini *ambašši* und *keldi*», SCCNH 7, 81-116.
- Singer 1983-84 = I. Singer, *The Hittite KILAM Festival*, StBoT 27-28, Wiesbaden.
- Singer 2000a = I. Singer, «n° 32. Hittite Letter», dans J. Goodnick Westenholz et al., *Cuneiform Inscriptions in the Collection of the Bible Lands Museum Jerusalem. The Emar Tablets*, Groningen.
- Singer 2000b = I. Singer, «A New Hittite Letter from Emar», dans L. Milano et al. (eds.), *Landscapes. Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East*, Papers presented to the XLIV Rencontre Assyriologique Internationale, Venezia, 7-11 July 1997, Padova, 65-72.
- Soysal 2000 = O. Soysal, «Analysis of a Hittite Oracular Document», ZA 90/1, 85-122.
- Trémouille 1997 = M.-Cl. Trémouille, *Ḫebat. Une divinité syro-anatolienne*, Eothen 7, Firenze.
- Ünal 1978 = Ah. Ünal, *Ein Orakeltext über die Intrigen am hethitischen Hof (KUB XXII 70 = Bo 2011)*, THeth 6, Heidelberg.
- van den Hout 1998 = Th. van den Hout, *The Purity of Kingship. An Edition of CTH 569 and Related Hittite Oracle Inquiries of Tuthaliya IV*, Leiden – Boston – Köln.
- van den Hout 2001 = Th. van den Hout, «Bemerkungen zu älteren hethitischen Orakeltexten», dans Th. Richter et al. (ed.), *Kulturgeschichten. Altorientalistische Studien für Volkert Haas zum 65. Geburtstag*, Saarbrücken, 423-440.
- Vita 2000 = J.-P. Vita, «Zur Menologie und zum Kalender von Alalah», AoF 27, 296-307.
- Wegner 2002 = I. Wegner, *Hurritische Opferlisten aus hethitischen Festbeschreibungen. Teil II.: Texte für Teššub, Ḫebat und weitere Gottheiten*, Corpus der hurritischen Sprachdenkmäler, Band 3-2, Roma.
- Westenholz 2000 = J. Goodnick Westenholz, et alii, *Cuneiform Inscriptions in the Collection of the Bible Lands Museum Jerusalem. The Emar Tablets*, Jerusalem.
- Yamada 1998 = M. Yamada, «The Family of Zū-Ba^ḳla the Diviner and the Hittites», *Israel Oriental Studies* 18, 323-334.



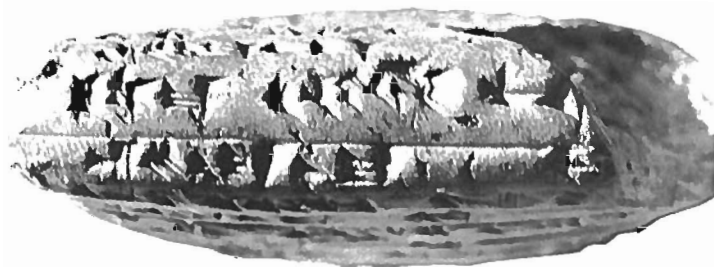
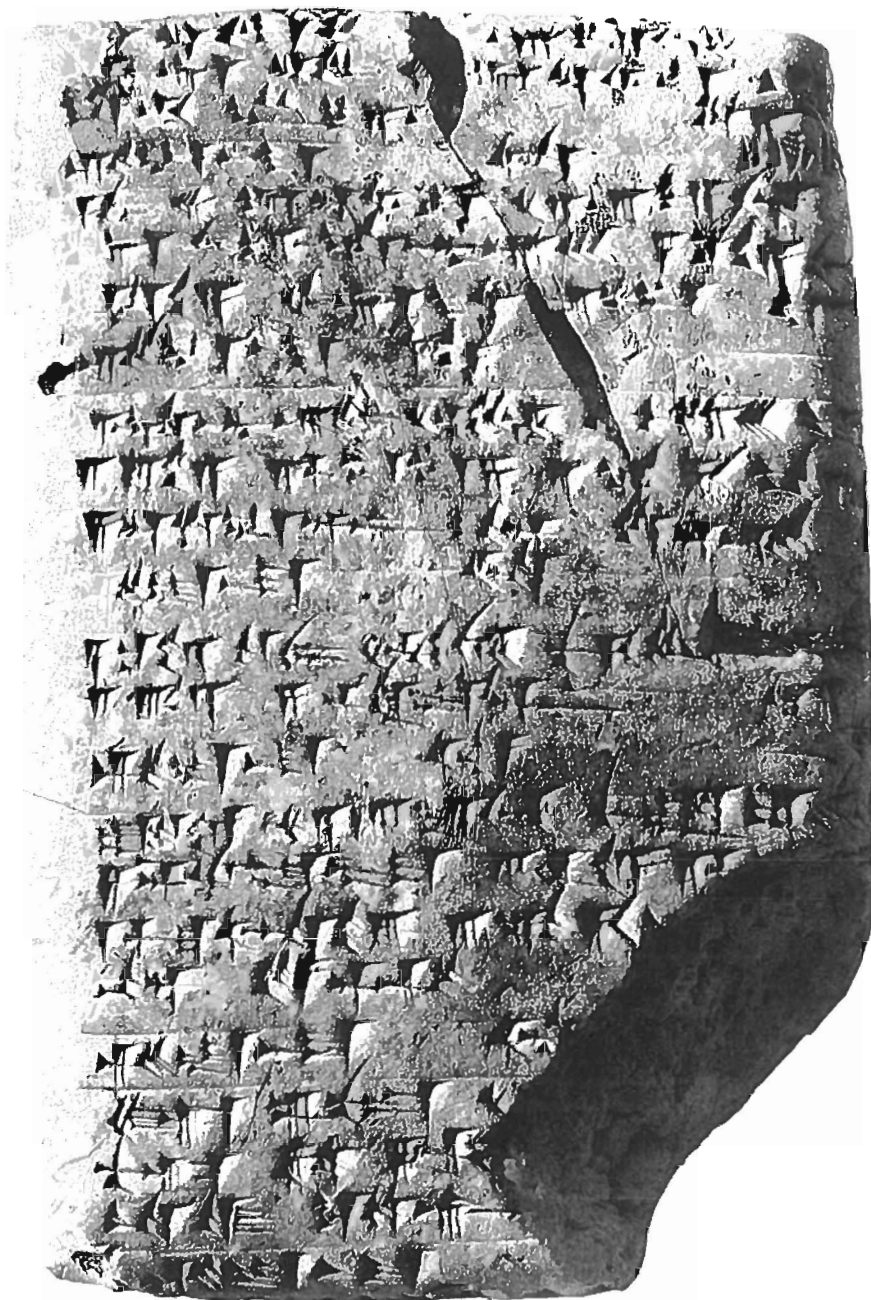
N° 1 (Msk. 73.1097) Recto et tranche inférieure.



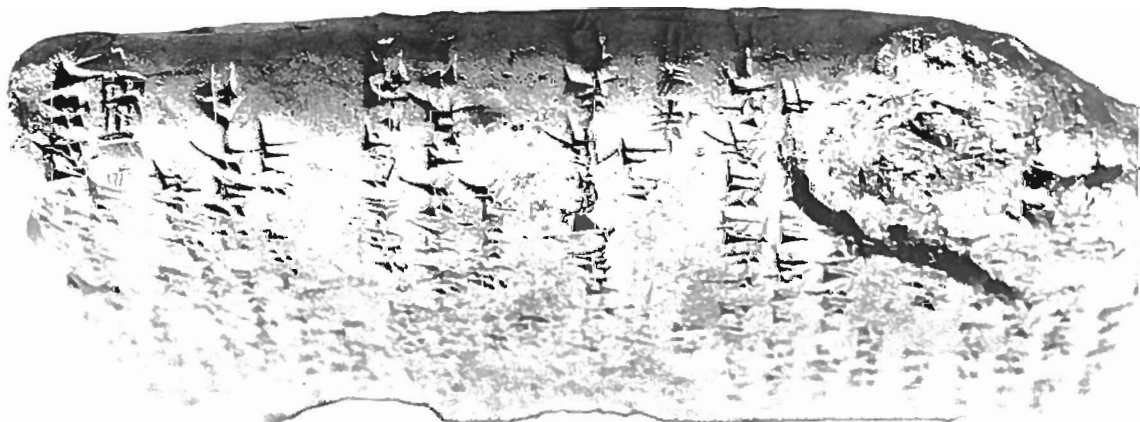
N° 1 (Msk. 73.1097) Verso et tranche latérale droite.

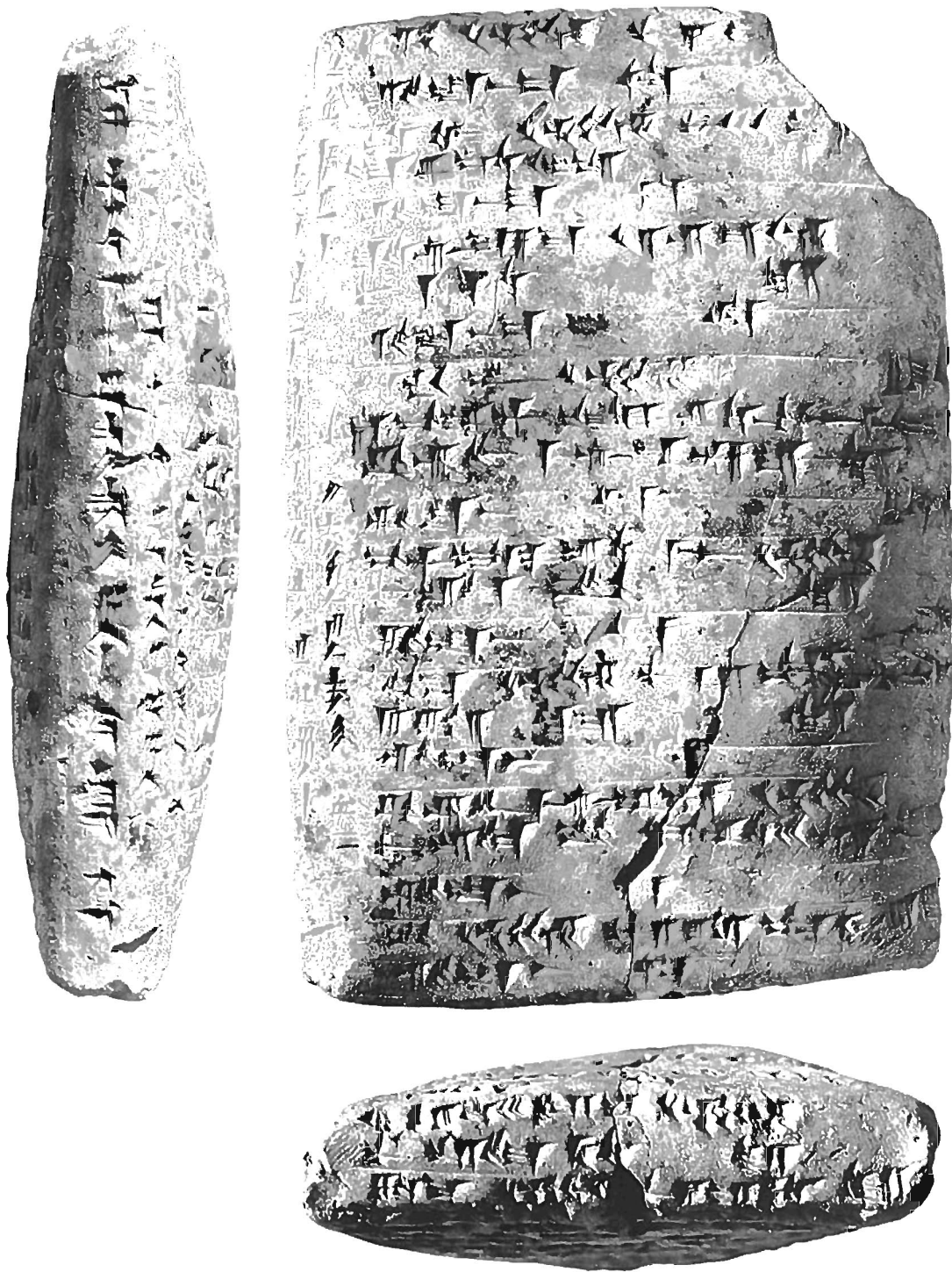


N° 2 (Msk. 74.734) Recto et tranche latérale droite.

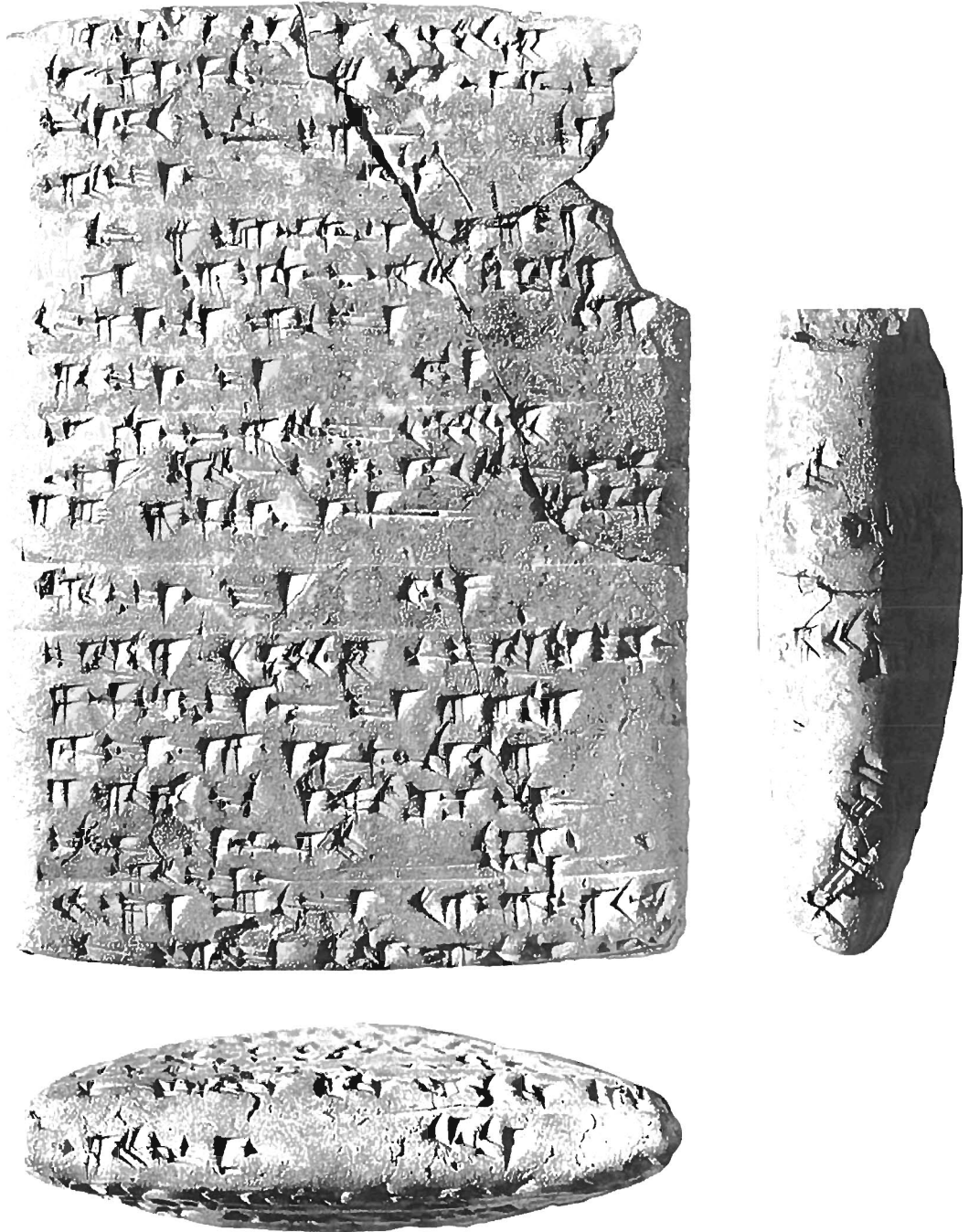


N° 3 (Msk. 74.57 + 98) Recto et tranche inférieure.





N° 3 (Msk. 74.57 + 98) Verso, tranche supérieure, tranche latérale gauche.



N° 4 (Msk. 74.58 + 126 + 114) Recto, tranche inférieure, tranche latérale droite.



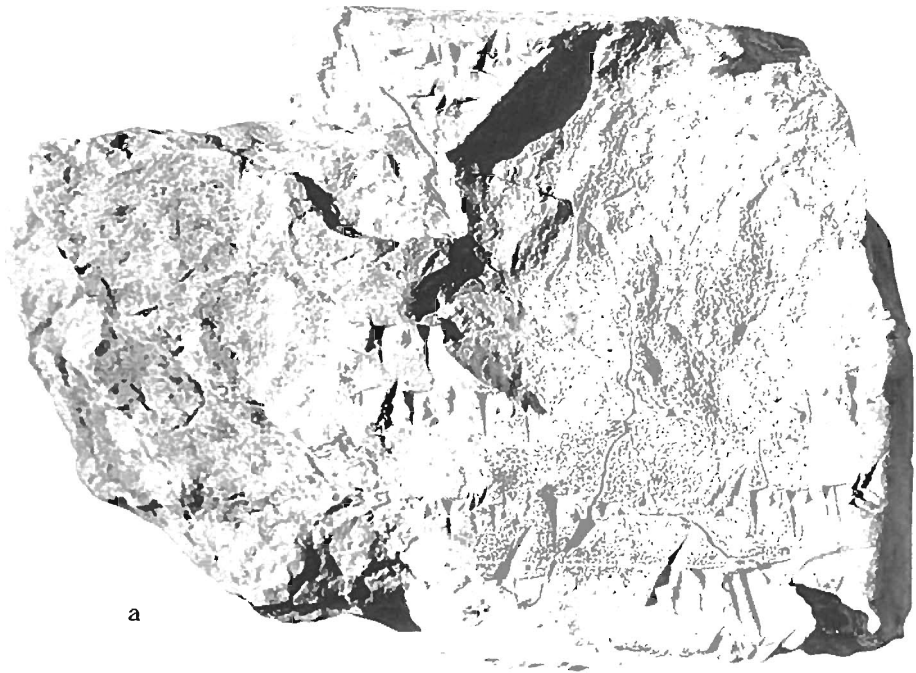
N° 4 (Msk. 74.58 + 126 + 114) Verso et tranche latérale droite.



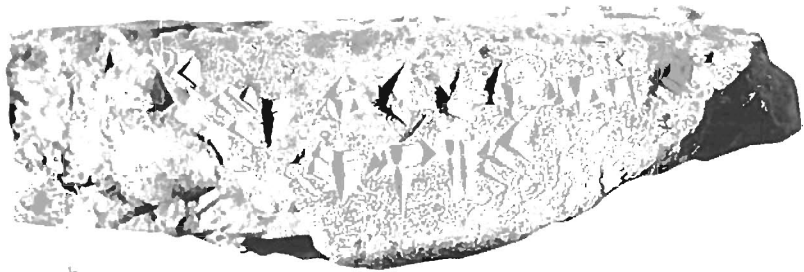
N° 5 (Msk. 74.92 + 102 + 110 + coll. privée) Recto, tranche inférieure, tranche latérale.



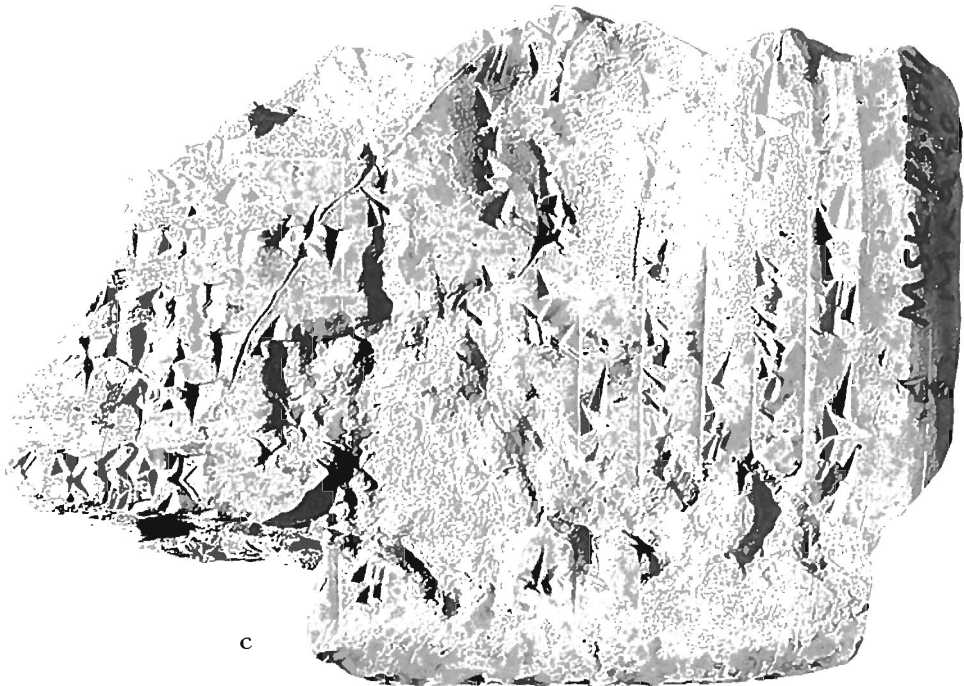
N° 5 (Msk. 74.92 + 102 + 110 + coll. privée) Verso et tranche latérale droite.



a



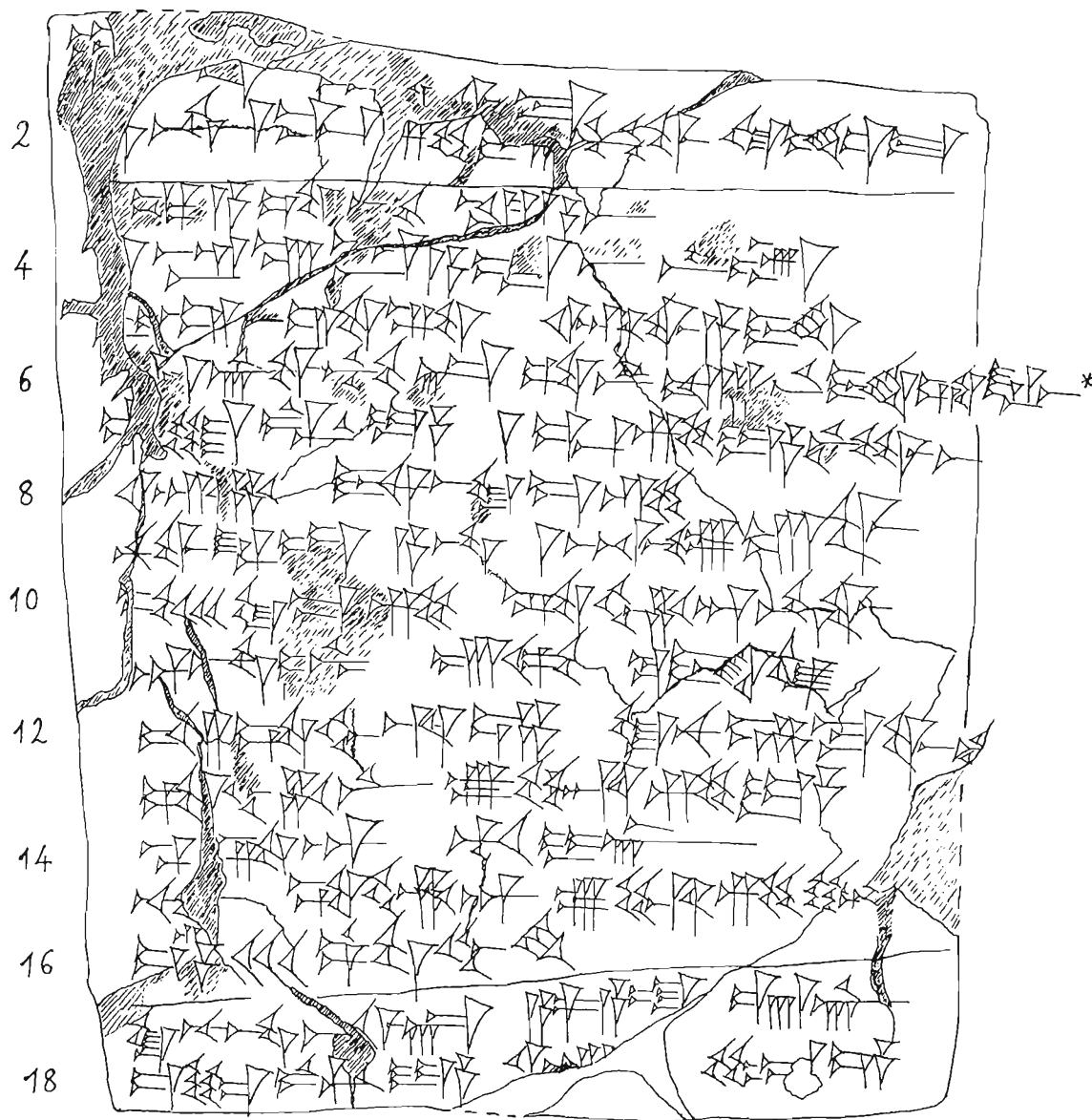
b



c

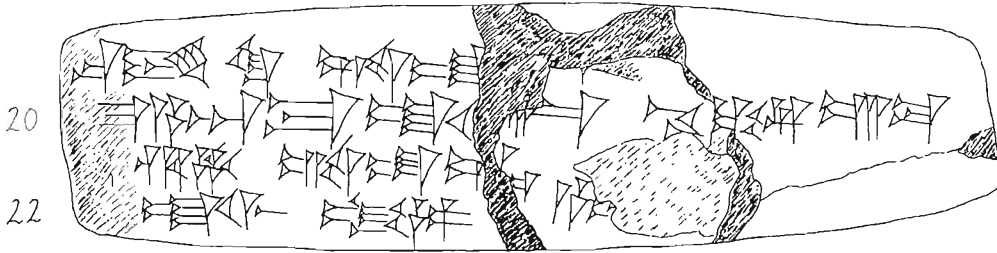
N° 6 (Msk. 73.1096) a. Recto, b. Tranche supérieure, c. Verso.

MSK 73.1097 Ro

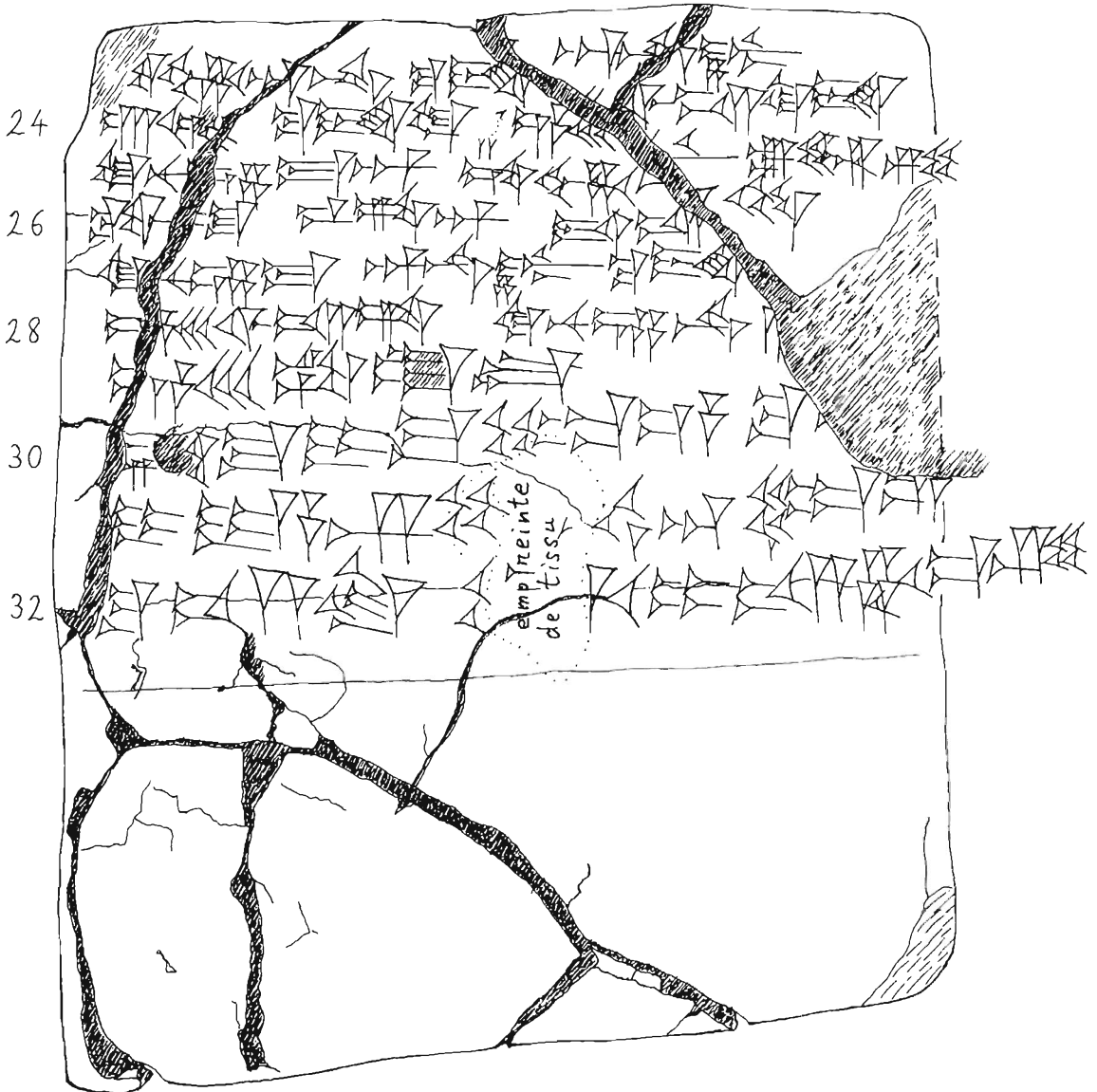


N° 1 (Msk. 73.1097) Recto.

MSK 73 1097 tr inf.

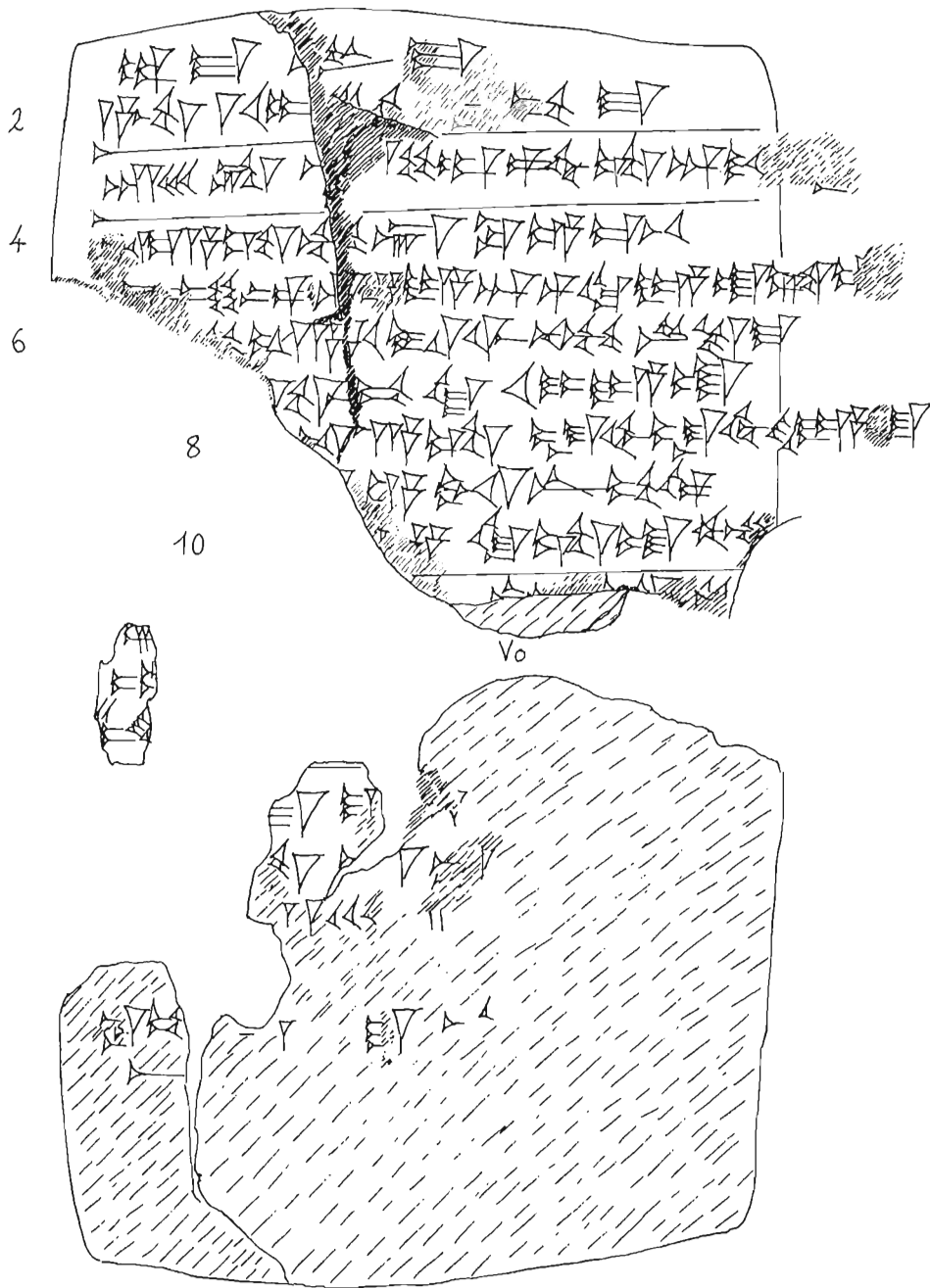


MSK 73.1097 Vo



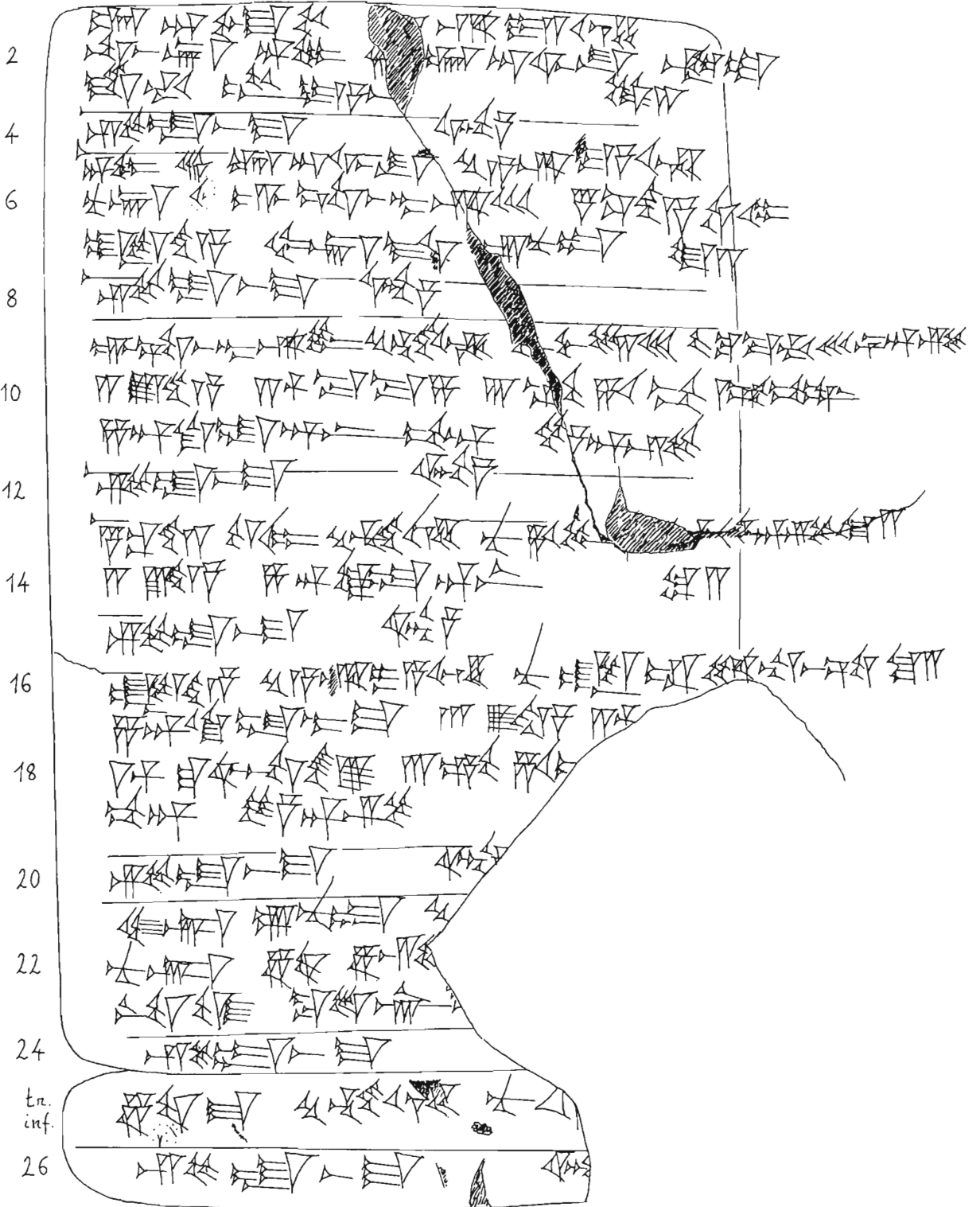
N° 1 (Msk. 73.1097) Tranche inférieure et Verso.

MSK 74.734 R_o



N° 2 (Msk. 74.734) Recto et Verso.

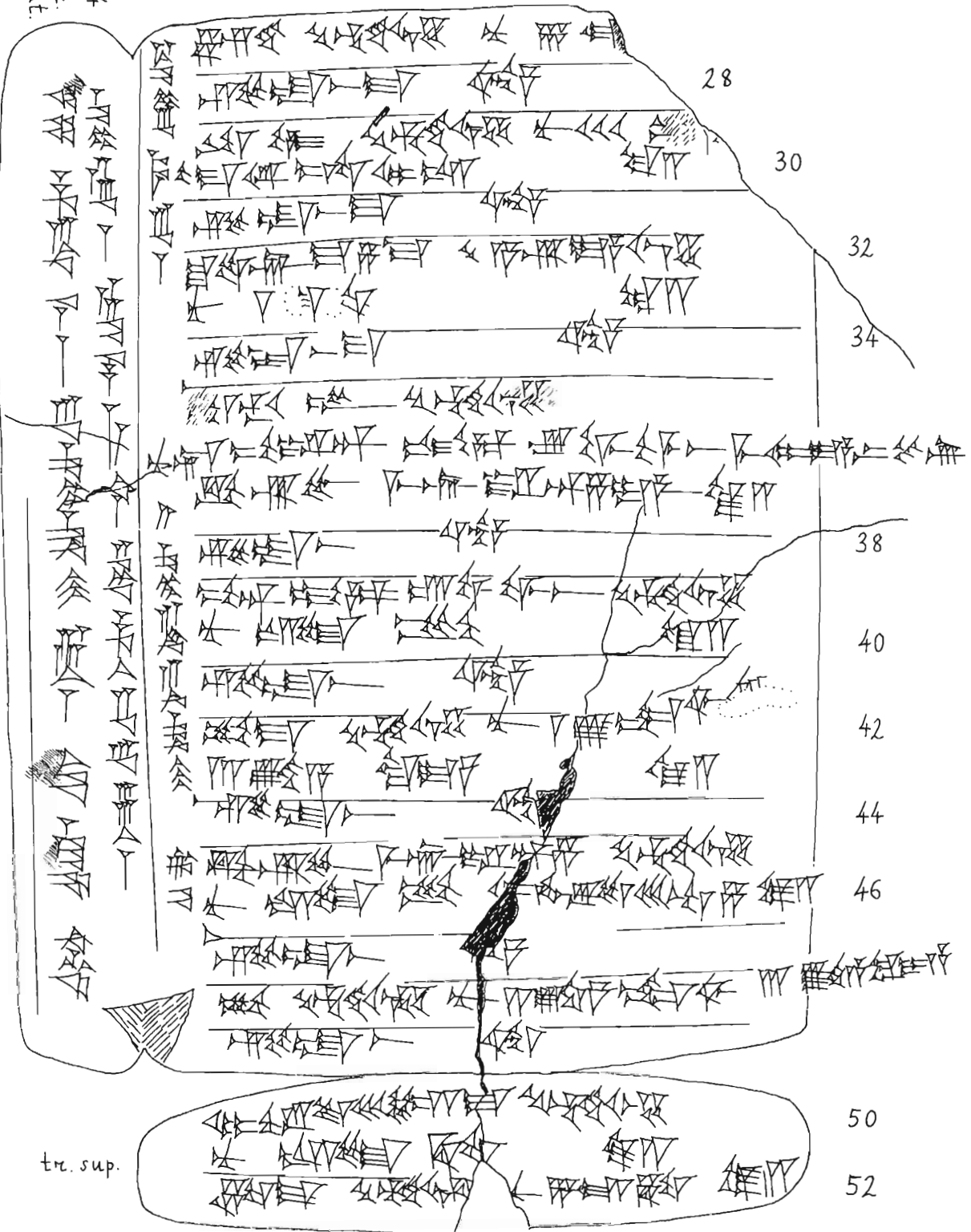
MSK 74.57+98 Ro



N° 3 (Msk. 74.57 + 98) Recto et tranche inférieure.

54
tr.
lat.

MSK 74.57 + 98 Vo



28

30

32

34

38

40

42

44

46

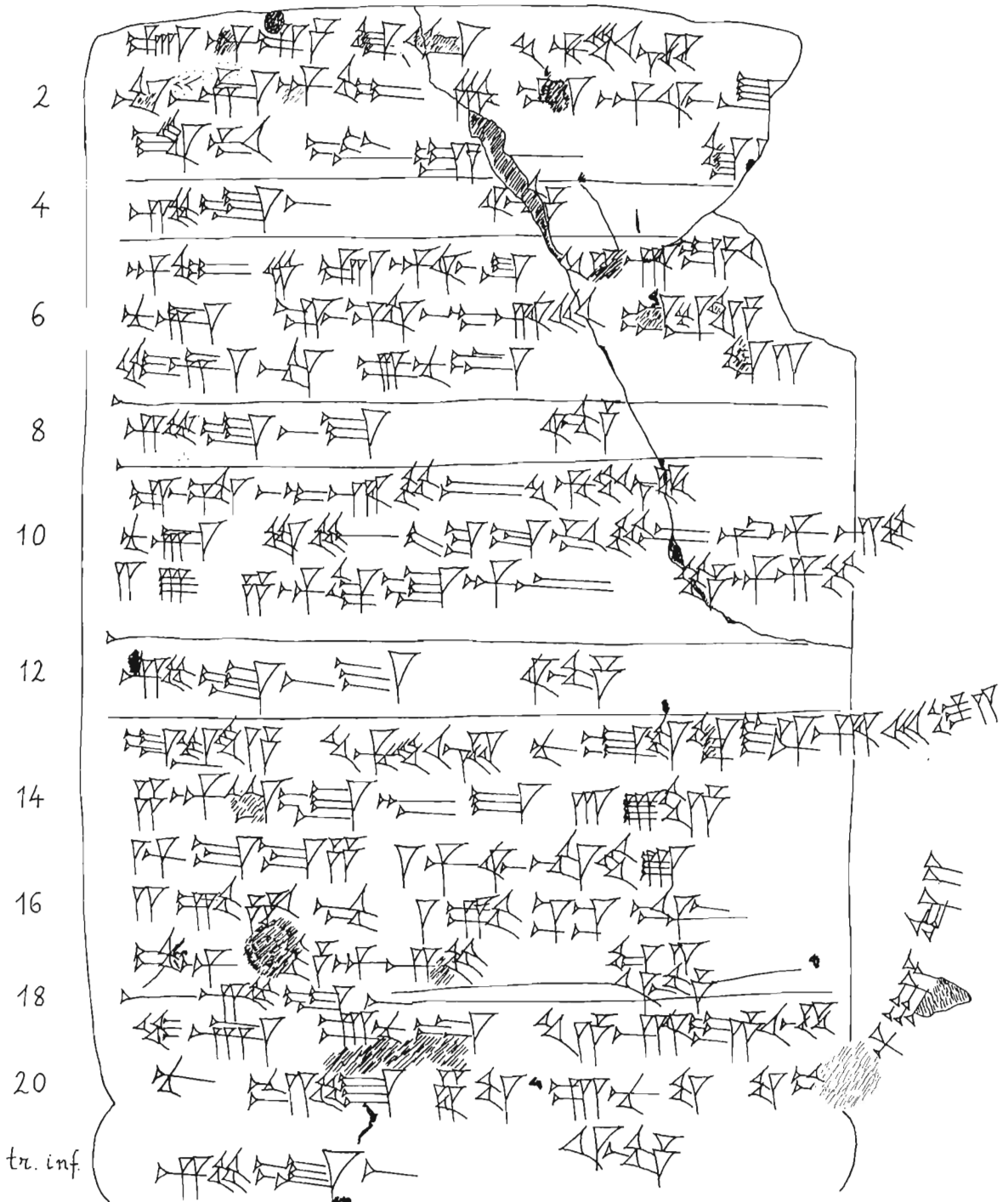
50

52

tr. sup.

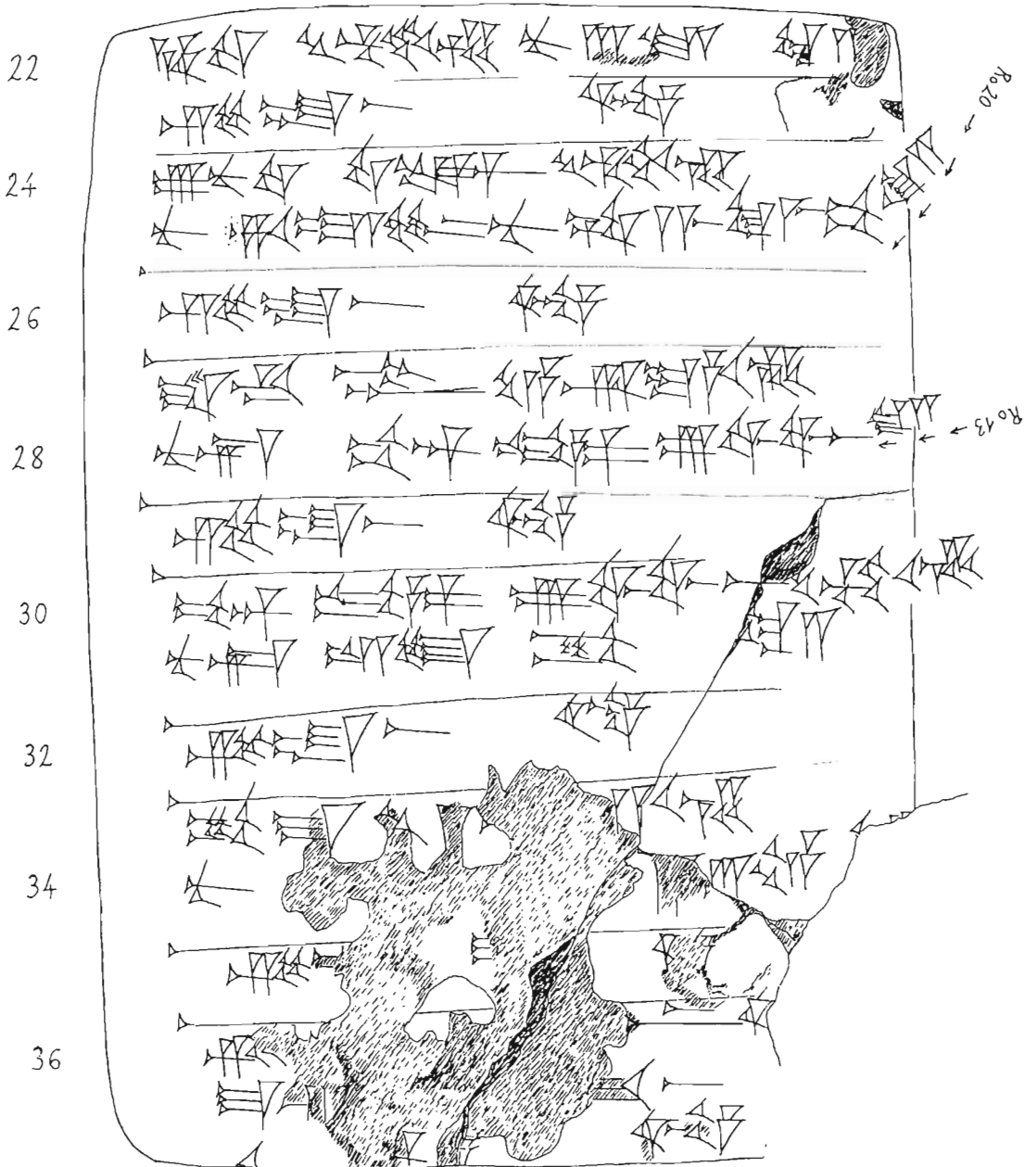
N° 3 (Msk. 74.57 + 98) Verso, tranche inférieure, tranche latérale gauche.

MSK 74.58 + 126 + 114 Ro



N° 4 (Msk. 74.58 + 126 + 114) Recto, tranche inférieure.

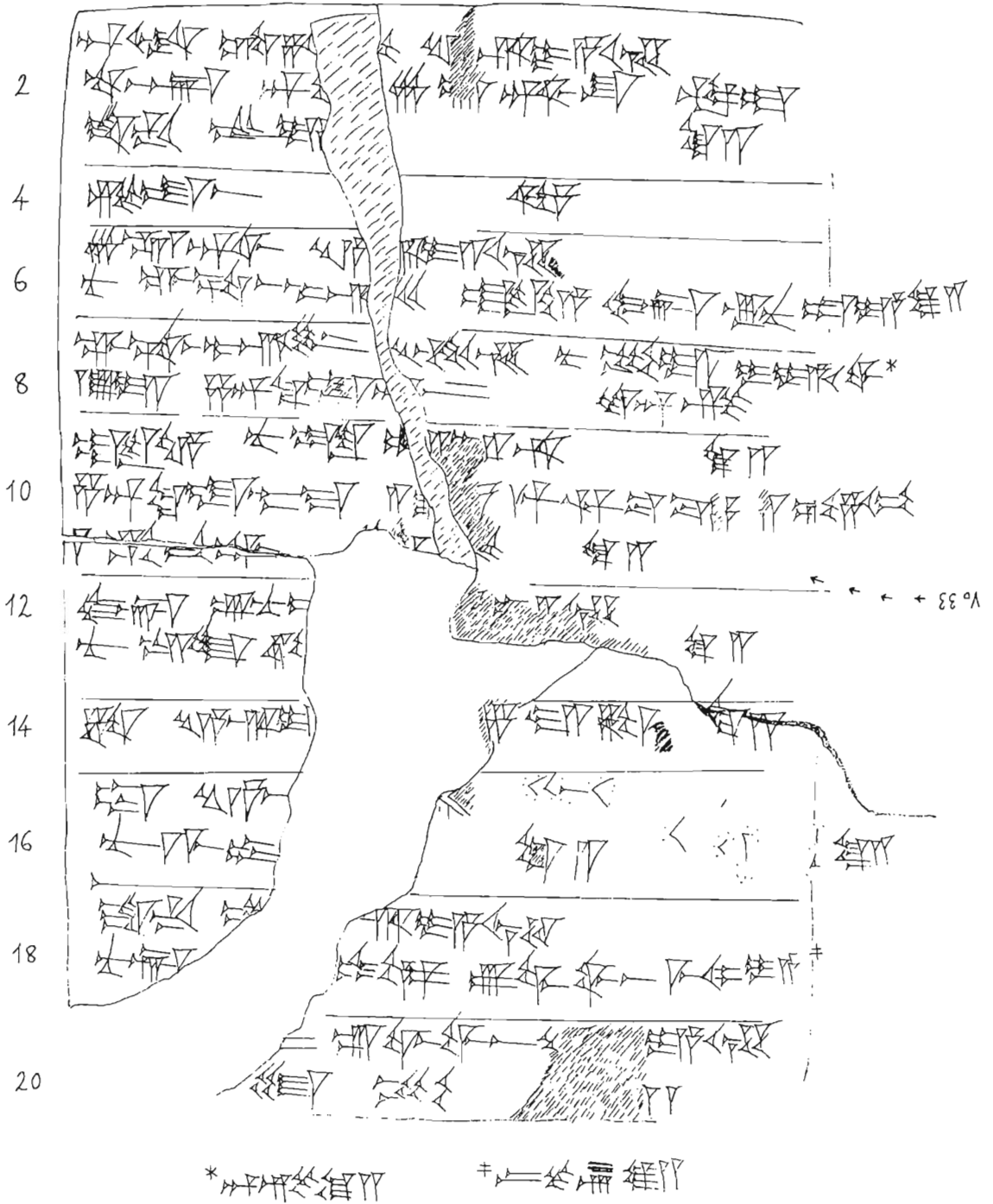
MSK 74 58+126+114 Vo



N° 4 (Msk. 74.58 + 126 + 114) Verso.

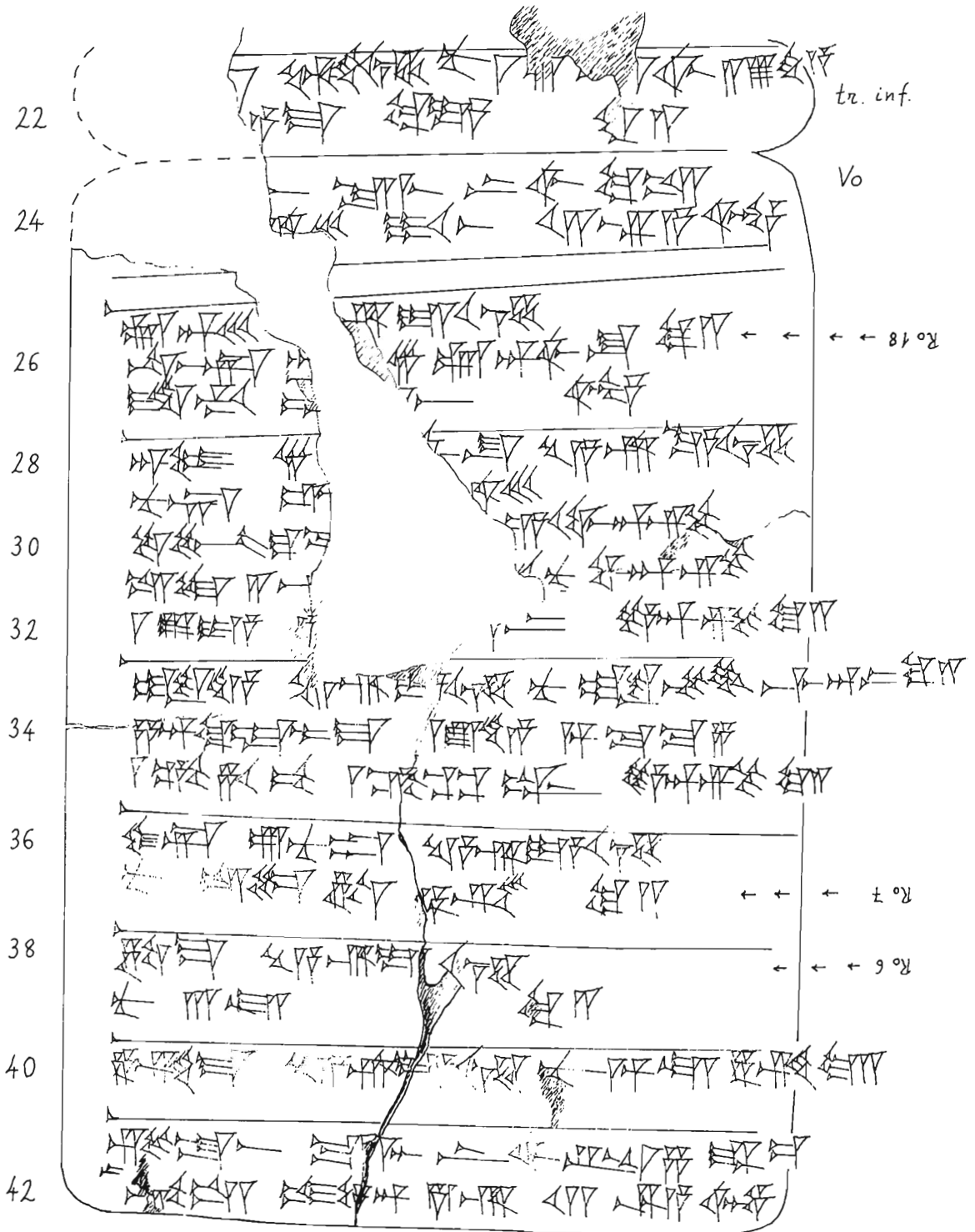
MSK 74.92+102+110+ coll. privée

Ro



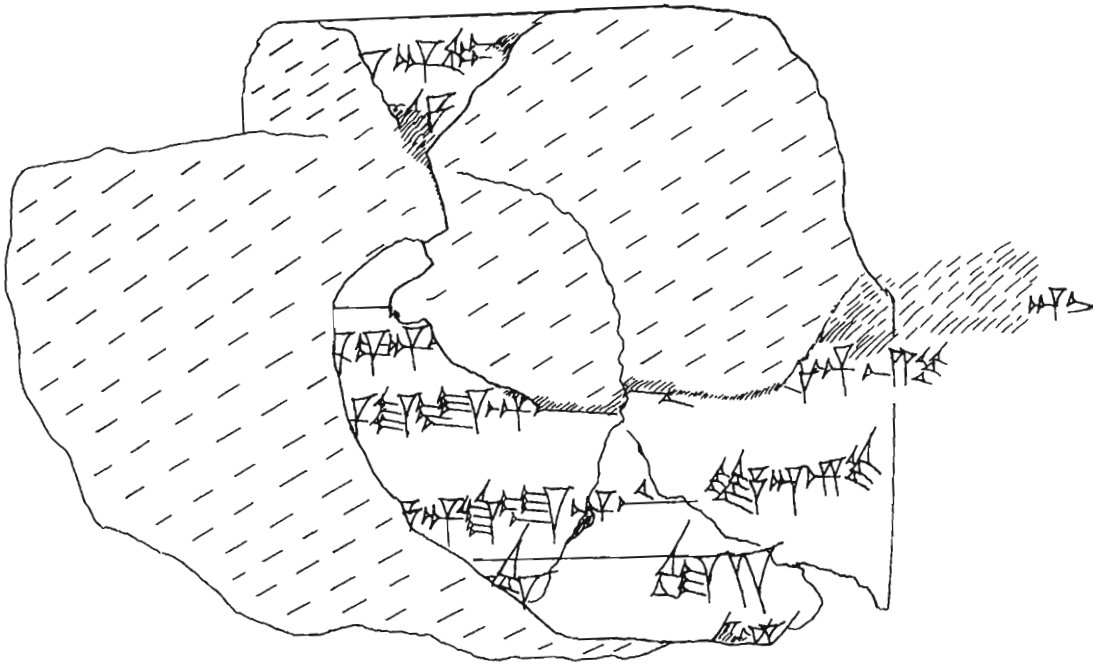
N° 5 (Msk. 74.92 + 102 + 110 + coll. privée) Recto.

MSK 74.92 + 102 + 110 + coll. privée

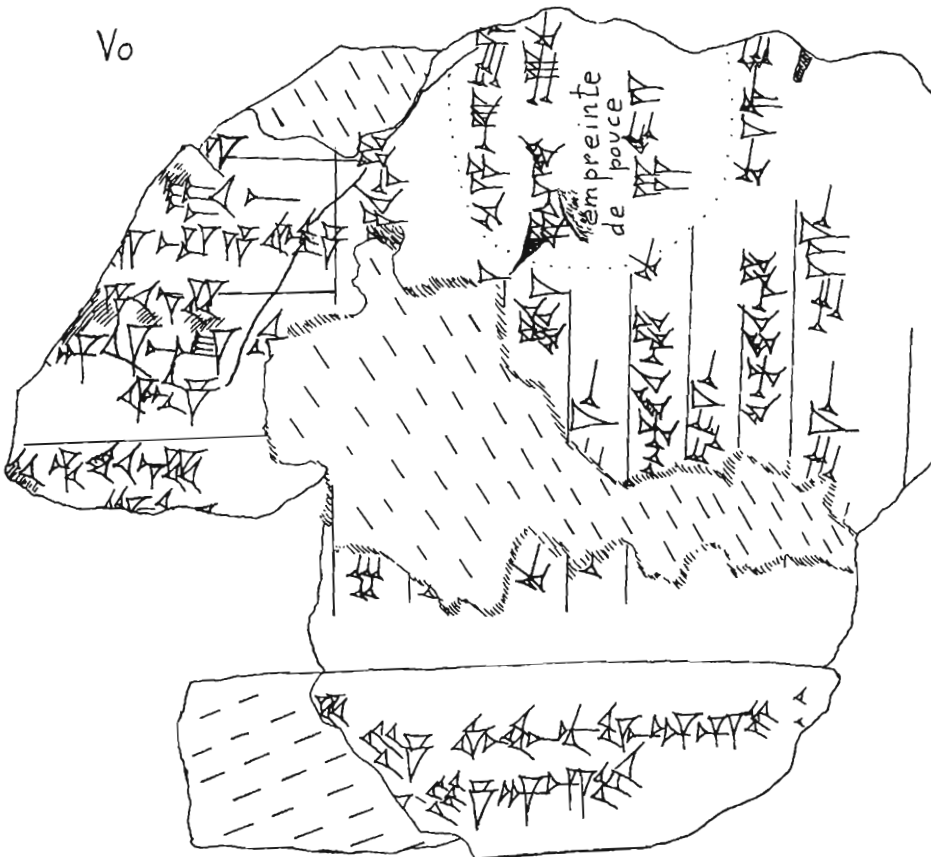


N° 5 (Msk. 74.92 + 102 + 110 + coll. privée) Tranche inférieure et Verso.

MSK 73.1096 Ro



Vo



N° 6 (Msk. 73.1096) Recto, Verso et tranche supérieure.